

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Mohamed Khider- Biskra-



Faculté des Lettres et des Langues
Département de Langue et Littérature française

Intitulé du module

LINGUISTIQUE

Cours destiné aux étudiants de la 3^e LMD

Elaboré par :

Dr. BENAZOUZ Nadjiba

Année universitaire : 2021-2022

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE AU MODULE.....	06
--------------------------------------	----

PARTIE 1 : LA SOCIOLINGUISTIQUE

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION A LA SOCIOLINGUISTIQUE.....	12
--	-----------

Introduction	12
1. Bref aperçu historique de la sociolinguistique	12
2. Limites et chevauchement avec la linguistique	14
3. Crise de la linguistique structurale.....	15
3.1. La langue chez Saussure.....	15
3.2. Le signe linguistique.....	16
3.3. Le schéma de la communication.....	17
Conclusion.....	17

CHAPITRE 2 : LES COURANTS DE LA SOCIOLINGUISTIQUE.....	19
---	-----------

Introduction.....	19
1. La sociolinguistique variationniste.....	19
2. La sociolinguistique interactionnelle.....	20
3. La sociolinguistique conversationnelle.....	21
4. Les courants pragmatiques.....	21
Conclusion.....	24

CHAPITRE 3: LA SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE.....	25
--	-----------

Introduction.....	25
1. La pertinence du facteur urbain en linguistique.....	26
1.1. Les champs de la sociolinguistique urbaine.....	26
1.2. L'adjectif « urbain ».....	27
2. Les enjeux sociaux de la sociolinguistique.....	28
3. La question des « banlieues ».....	29
Conclusion.....	30

CHAPITRE 4 : COMMUNAUTE ET VARIETE LINGUISTIQUES.....	31
--	-----------

Introduction.....	31
1. Communauté linguistique.....	31
1.1.L'intensité de la communication.....	32
1.2.Les normes partagées	32
2. La variation linguistique.....	33
2.1.Types de variation linguistique.....	34
2.1.1. Variation diachronique.....	34
2.1.2. Variation diatopique.....	34
2.1.3. Variation diastratique.....	34

2.1.4. Variation diaphasique.....	35
Conclusion.....	35

CHAPITRE 5 : BILINGUISME ET PLURILINGUISME..... 36

Introduction.....	36
1. Définition du bilinguisme.....	36
2. Typologie du bilinguisme	37
2.1.Bilinguisme individuel et bilinguisme social.....	37
2.2.Bilinguisme équilibré et bilinguisme dominant.....	37
2.3.Bilinguisme composé et bilinguisme coordonné.....	38
2.4.Bilinguisme précoce	38
2.4.1. Le bilinguisme précoce simultané	38
2.4.2. Le bilinguisme précoce consécutif	39
2.5.Bilinguisme additif et bilinguisme soustractif.....	39
2.6.Bilingue biculturel, bilingue monoculturel.....	39
Conclusion.....	39

CHAPITRE 6 : POLITIQUE LINGUISTIQUE ET STATUTS DES LANGUES.. 40

Introduction.....	40
1. Politique linguistique : essai de définition.....	40
1.1. Idéologie linguistique.....	41
1.2. Idéologie linguistique identitaire.....	42
2. Politique, planification, aménagement et normalisation linguistique.....	43
3. Statut d'une langue	46
3.1. Le statut de langue officielle.....	46
3.2. Le statut de langue nationale.....	47
3.3. Le statut juridique différencié.....	47
3.4. Le principe de la non-discrimination.....	48
4. La diglossie	48
4.1. La diglossie entre rejet et acceptation	49
4.2. Le rejet de la notion de diglossie.....	50
4.3. Les tenants de la notion : défense et illustration de la diglossie.....	51
Conclusion.....	51

CHAPITRE 7 : ATTITUDES ET REPRESENTATIONS..... 53

Introduction.....	53
1. Représentation : une notion carrefour.....	53
1.1.Attitudes et opinions.....	56
1.2.Les stéréotypes	57
1.3.L'imaginaire linguistique.....	59
2. Représentations et idéologie.....	61
Conclusion.....	62

TRAVAUX DIRIGES.....	63
----------------------	----

BIBLIOGRAPHIE..... 69

PARTIE 2 : LA PSYCHOLINGUISTIQUE

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION A LA PSYCHOLINGUISTIQUE..... 73

Introduction.....	73
1. Aperçu historique.....	74
1.1. Piaget (1946).....	74
1.2. L'école soviétique : Vygotsky et Luria	74
1.3. Skinner (1957).....	74
1.3.1. Conditionnement classique.....	75
1.3.2. Conditionnement opérant.....	75
2. Naissance de la psycholinguistique.....	75
3. Domaines d'étude.....	76
Conclusion.....	78

CHAPITRE 2 : ACQUISITION DU LANGAGE..... 79

Introduction.....	79
1. Les étapes de l'acquisition du langage	79
1.1. Les cris de l'enfant.....	80
1.2. La phase de la communication pré linguistique (le babillage).....	80
1.3. La phase de l'acquisition linguistique.....	81
1.3.1. La compréhension de mots.....	82
1.3.2. La production de mots	82
1.3.3. La combinaison de mots	82
1.3.4. L'émergence de la grammaire.....	82
2. Critique du processus d'acquisition du langage.....	83
2.1. Le développement du langage selon BAILLY	84
2.2. Les activités épi-linguistiques.....	84
2.3. Les activités métalinguistiques.....	84
3. Le langage et le cerveau.....	85
4. La psycholinguistique et l'acquisition du langage.....	85
4.1. Perception du langage.....	86
4.2. Production du langage.....	87
Conclusion.....	88

CHAPITRE 3 : LES TROUBLES DU LANGAGE..... 89

Introduction.....	89
1. Les troubles fonctionnels	89
1.1. Les troubles articulatoires.....	89
1.2. Le retard simple de la parole.....	90
1.2.1. Le retard simple de langage	90
1.2.2. Le bégaiement	91
2. Les troubles structurels.....	92
2.1. La dysphasie	92
2.2. La dyspraxie.....	92
2.3. La dyslexie.....	93

2.4. L'aphasie.....	93
Conclusion.....	94

CHAPITRE 4 : LE LANGAGE, PROPRIETE SPECIFIQUE DE L'HOMME..... 95

Introduction.....	95
1. Production : parler.....	95
2. Perception : comprendre	97
3. L'organe phonatoire et l'organe de réception des sons.....	99
3.1. La production de la parole : les organes phonatoires.....	99
3.2. L'articulation des sons.....	99
3.3. La réception des sons de la parole.....	100
3.4. L'acoustique des sons de la parole.....	100
3.5. Le tractus vocal en tant que filtre acoustique.....	101
Conclusion.....	101

CHAPITRE 5 : PRODUCTION ET RECEPTION DES PHRASES..... 102

Introduction.....	102
1. Production et réception des messages linguistiques.....	102
2. L'approche psycholinguistique de production.....	103
2.1.Modèle de production de M. GARRETT : syntaxe et lexique.....	104
2.2.Le modèle de production de J.M.W. LEVELT : boucles de rétroaction.....	106
3. Le lexique mental.....	107
3.1.L'organisation du lexique mental.....	107
3.2.Modèles de cohabitation des mots.....	108
4. Le système mental, ses principes et le temps.....	109
4.1.L'ordre et la structure des phrases.....	110
4.2. Le temps de la grammaire.....	111
4.3. Les infinis psychologiques.....	112
Conclusion.....	112

TRAVAUX DIRIGES.....	114
----------------------	-----

BIBLIOGRAPHIE..... 118

Introduction générale au module

1. Informations sur le module selon le socle commun (2013)

Département : des Lettres et des Langues Etrangères.

Faculté : des Langues Etrangères.

Filière : de Français

Public cible : 3^e LMD

Module : Linguistique

Crédits : 04

Coefficient : 02

Durée : 02 semestres

Volume horaire hebdomadaire : 03 heures

Unité d'enseignement	Matière		Crédit	coefficient	Volume horaire		Mode d'évaluation	
	code	Intitulé			Cours TD	VHS 15 semaines	Evaluation continue	Examen
UE Fondamentale	UEF3.1	Linguistique	04	02	1h30	22h30	50%	50%

2- Fiche de contact de l'enseignante de la matière

Enseignante de la matière : Dr. BENAOUZ Nadjiba

Adresse électronique : n.benazzouz@univ-biskra.dz

Téléphone : 06 61 39 22 55

3- Présentation du document

Ce polycopié intitulé « Linguistique » est destiné aux étudiants de la 3^e LMD, il est scindé en deux parties proposant des connaissances relatives à l'identification des deux disciplines « *sociolinguistique* » et « *psycholinguistique* » qui se fixent des rapports du langage avec l'individu et la société. Loin d'être un cours uniquement magistral, transmissif, sans prétendre avoir proposé tous les points en corrélation avec les disciplines en question, il est conçu sous deux aspects ; cours et travaux dirigés.

En s'opposant à l'approche immanente qui a longtemps régné suite aux thèses saussuriennes, et qui a circonscrit le domaine de la linguistique en étudiant le langage humain, l'organisation des différentes langues, la grammaire générale appliquée aux diverses langues, les approches qu'adoptent la socio et la psycholinguistique, branches de la linguistique, s'ouvrent à la pluridisciplinarité et étudient le langage humain du point de vue sociologique et psychologique.

Le premier volet de ce document, consacré à la sociolinguistique, est constitué de 07 chapitres, le deuxième, consacré à la psycholinguistique, est composé de 5 chapitres. L'objectif principal est de rappeler aux étudiants la définition des deux disciplines, leurs objets d'étude et leurs domaines de recherche. Les cours relevant de ces matières s'assignent, également, pour buts de leur permettre de déceler les concepts principaux et les différents courants, leur faire découvrir :

- la sociolinguistique qui s'oppose à la linguistique structurale (le structuralisme) et les travaux qui y sont rattachés, ceux de W. Labov,

B. Bernstein, J. Gumperz et D. Hymes, l'accent sera mis sur l'étude du langage dans son contexte socioculturel ;

- la psycholinguistique qui s'intéresse aux processus cognitifs mis en œuvre dans le traitement et la production du langage ainsi que les disciplines auxquelles elle fait appel telles les sciences du langage, la psychologie et les sciences cognitives. Il est question, également, de mettre en lumière les travaux de Piaget, Vygotsky, Skinner et N. Chomsky, l'acquisition et les troubles du langage sont au centre de ces recherches.

À la fin de chaque volet de ce document pédagogique, s'ajoute une batterie de questions de réflexion et de renforcement des contenus déjà étudiés permettant, ainsi, une meilleure compréhension pour garantir un meilleur rendement.

Pour l'élaboration de ce document, une liste de références dont les noms d'auteurs et les intitulés figurent en pages réservées à la bibliographie est placée à la fin de chaque partie.

4- Objectifs visés

Ce support écrit est élaboré en fonction des objectifs préalablement déterminés. A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Connaître la naissance et le cheminement historique de la sociolinguistique et de la psycholinguistique.
- Parvenir à une maîtrise rapide, et aussi aisée que possible, des concepts de base en rapport avec les disciplines en question ainsi que les différents domaines et courants ;
- Découvrir les fonctions et les usages du langage dans la société ;
- Découvrir le processus cognitif mis en œuvre dans l'acquisition du langage ;
- Distinguer entre les deux disciplines : la sociolinguistique et la psycholinguistique
- Comprendre et interpréter les jugements que les communautés linguistiques portent sur leurs langues, ainsi qu'avoir le savoir et la compétence de la planification et de la standardisation linguistique;
- Savoir mener une recherche en sociolinguistique ou en psycholinguistique en se basant sur des discours oraux ou écrits pour en décrire le fonctionnement et ce, en prenant en considération le contexte social, culturel et psychologique où s'inscrivent les productions linguistiques en question;

5. Modalités d'évaluation

L'évaluation finale des étudiants est semestrielle et se fait à travers :

- **Évaluation continue** présentant la moitié (50 %) de la note finale. Elle est réalisée par différentes formes : interrogation écrite en classe d'une durée d'une heure, l'étudiant est appelé à définir quelques concepts théoriques, un travail à domicile dans lequel l'étudiant traitera un concept, un courant, une approche de son choix en rapport avec la discipline.
- **Epreuve sur table** d'une durée de 90 minutes, effectuée en classe, présentant la moitié (50 %) de la note finale. Il s'agit de répondre à des questions de réflexion ; explication/distinction de quelques concepts fondamentaux des disciplines en question ou même une citation à développer sous forme de dissertation

PARTIE 01 :

LA SOCIOLINGUISTIQUE

CHAPITRE 01 INTRODUCTION A LA SOCIOLINGUISTIQUE

Introduction

La sociolinguistique est l'une des sciences du langage, William Labov, l'un des pères fondateurs de la discipline considère « *qu'il s'agit là tout simplement de linguistique* » (LABOV, 1976, p.258). Avec cette affirmation, il prend position contre les linguistes qui suivent la tradition saussurienne et les enseignements du Cours de linguistique générale de F. de Saussure. Pour lui, ces derniers « *s'obstinent à rendre compte des faits linguistiques par d'autres faits linguistiques, et refusent toute explication fondée sur des données extérieures tirées du comportement social* » (LABOV, 1976, p.259).

« *La sociolinguistique prend en compte tous les phénomènes liés à l'homme parlant au sein d'une société* » (BOYER H. 1996). On peut considérer que l'émergence du territoire de recherche de cette discipline s'est produite d'abord sur la base d'une critique des orientations théoriques et méthodologiques de la linguistique structurale.

1. Bref aperçu historique de la sociolinguistique

La sociolinguistique comme discipline constituée s'est élaborée dans les années 1960 aux USA autour d'un groupe de chercheurs (Dell Hymes, Fishman, Gumperz, Labov, Ferguson, etc.). Leur approche peut se résumer comme suit « *Etudier qui parle quoi, comment où et à qui* » (FISHMAN, 1971). Les rapports sociaux entre les individus deviennent centraux, la sociolinguistique s'est constituée en opposition plus ou moins marquée avec le structuralisme.

A partir de la fin des années soixante, la sociolinguistique devient un champ important, actif qui a beaucoup apporté au renouvellement de nos

catégories en particulier grâce au domaine de la linguistique de contact. Les langues qui étaient perçues comme des systèmes autonomes vont de plus en plus être perçues comme des systèmes fluides, variables, etc. Mais comme toute discipline, la sociolinguistique a eu également tendance à se fragmenter en de multiples sous domaines. Parmi les grandes tendances actuelles:

- Tous les travaux relevant de la sociologie du langage où l'accent est surtout mis sur les groupes sociaux, les politiques linguistiques etc. et où la description des faits linguistiques est relativement marginale.
- la linguistique variationniste, tendance LABOV, qui reste dans une conception systémique du langage même si considère que la variation est le moteur de l'évolution linguistique. Cette branche s'attache principalement à l'étude des variantes sociales à l'intérieur de ces systèmes.
- Le domaine de la pragmatique, sociolinguistique interactionnelle, les actes du discours etc. où l'on va montrer dans des études plutôt micro comment les locuteurs jouent, se positionnent sur les différents registres/variétés de langue
- plus récemment et principalement en France, une sociolinguistique urbaine (Bulot, Calvet) qui ne prend pas simplement la ville comme cadre, mais qui s'interroge sur l'interaction entre ville et pratiques langagières, sur l'urbanité des faits linguistiques.
- Tout le domaine du contact de langue qui a connu un essor très important depuis des années et qui regroupe des approches très différentes.

La sociolinguistique a affaire à des phénomènes très variés : les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que les communautés

linguistiques portent sur leur(s) langue(s), la planification et la standardisation linguistiques. Elle s'est donnée pour tâche de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales, aujourd'hui, elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel.

2. Limites et chevauchement avec la linguistique

Dans le tableau ci-dessous, nous exposons l'objet d'étude et les domaines d'intérêt des deux disciplines :

Linguistique	Sociolinguistique
<ul style="list-style-type: none">• Décrit la langue comme un système autonome• S'intéresse principalement à la description du système, au développement dit interne	<ul style="list-style-type: none">• Considère la langue comme une production/ un acte social• s'intéresse principalement à l'interaction entre la société (au sens large) et les productions linguistiques : études des politiques linguistiques, des rapports langues/identités, des rapports sociaux à travers études des normes, études de la variation, les facteurs sociaux expliquant cette variation (géographique, ethnique, sociale, etc.).

Tableau 01 : Limites et chevauchement entre linguistique et sociolinguistique

Ces différents approches des faits langagiers se traduisent également par des méthodologies différentes : la description grammaticale d'une langue peut se faire à partir d'un informateur, ou d'un corpus de textes écrits par exemple ; l'approche sociolinguistique suppose des recueils de corpus en « situation » qui mettront en valeurs la diversité des usages en fonction de la diversité des locuteurs.

3. Crise de la linguistique structurale

Elle s'est développée en isolant dans la totalité du langage un objet censé être homogène, la langue en l'étudiant indépendamment de ses réalisations à l'ensemble de la réalité extralinguistique et elle a mis en place un ensemble de concepts méthodologiques et descriptifs. Cet ensemble de concepts a permis le développement d'une linguistique descriptive structurale synchronique centrée sur la phonologie, la syntaxe, la fonction des éléments et leur distribution. En effet, de nombreux reproches ont été faits contre la linguistique structurale, certains linguistes parlent de crise de la linguistique, en affirmant qu'elle est incapable d'intégrer de manière satisfaisante la variation et de répondre aux questions de la place et du rôle des phénomènes langagiers dans la société d'où la remise en cause de certains concepts (la langue, le signe linguistique, la communication.)

3.1. La langue chez Saussure

Selon Saussure « *La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement* » (Saussure, 1916, p.30), « *elle est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu par son pouvoir coercitif : elle est le produit que l'individu enregistre passivement* (ibid., p. 30), « *et il ne peut à lui seul ni la créer ni la modifier* » (ibid., p.31)

La langue a donc une double caractéristique :

- Une existence extérieure à l'individu, elle existe dans les cerveaux d'un ensemble d'individus, car la langue n'est complète dans aucun, elle n'existe parfaitement que dans la masse.
- Une intériorisation pour chaque individu : « *quelque chose qui est dans chacun d'eux tout en étant commun à tous et placé en dehors de la volonté des dépositaires* » (ibid., p.38)

On peut dire qu'à ce niveau d'analyse, Saussure arrache la langue à l'étude des faits de nature en la rattachant à la sociologie : « *la langue est classable parmi les faits humains* ». La langue n'est pas seulement une représentation collective, elle est une véritable institution sociale, système de signes exprimant des idées.

Or la sociolinguistique considère que l'objet de son étude ne doit pas être simplement la langue, système de signes, ou la compétence, système de règles. L'opposition langue/parole ou compétence/performance implique que dans le champ d'investigation du linguiste, seule la langue (ou la compétence) constitue un système fermé. Il faut donc dépasser cette opposition car elle fournit un cadre trop étroit pour l'étude de problèmes linguistiques importants comme l'utilisation du langage dans son contexte socioculturel. Hymes, dès 1972, développe le concept de compétence de communication : pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique ; il faut également savoir comment s'en servir en fonction du contexte social.

3.2. Le signe linguistique

Les théories linguistiques définissent toutes un objet réduit par rapport à l'usage qui est fait d'une langue. Elles rejettent hors du champ les aspects para-verbaux (liés à la voix) et non verbaux (présence physique et

gestuelle) qui accompagnent la parole, la variation des usages en fonction des facteurs individuels socio-situationnels. La linguistique moderne va prendre en charge ces facteurs externes car l'analyse et la description des situations linguistiques diverses ont montré qu'un grand nombre de ces facteurs externes pouvaient intervenir dans la communication dans une langue donnée. On peut retenir les facteurs géographiques (régionaux, typographiques), des facteurs sociaux (appartenance à un groupe social, professionnel, religieux, à une classe d'âge, sexe...

3.3. Le schéma de la communication

La critique peut être résumée comme suit :

- Nécessité de prendre en compte la situation de communication et l'ensemble des éléments extralinguistiques qui entourent nécessairement tout échange a aussi conduit à réviser le schéma de la communication. La situation est considérée comme un élément qui conditionne l'échange.
- Relation émetteur/ récepteur : Le nouveau schéma de la communication qui intègre la situation et se définit comme l'action qu'exerce l'un sur l'autre des partenaires de l'échange obligent à reconsidérer le statut de l'émetteur et du récepteur.

Conclusion

On peut donc conclure que la sociolinguistique est née à partir de l'existence de deux facteurs concomitants :

- un état de connaissances : mise en question des grammaires formelles, réintégration des données sémantiques, appel à l'interaction sociale comme donnée de la communication.

- un état de fait : existence de problèmes linguistiques qui intéressent la vie sociale de certaines communautés.

C'est cette dualité radicale du langage, à la fois intégralement formel et intégralement traversé par des enjeux subjectifs et sociaux qui fait l'objet de la sociolinguistique.

CHAPITRE 02

LES COURANTS DE LA SOCIOLINGUISTIQUE

Introduction

La sociolinguistique étudie la langue dans son contexte social à partir du langage concret. Apparue dans les années 60 aux Etats-Unis sous l'impulsion de William Labov, John J. Gumperz et Dell Hymes, elle a bénéficié des apports de certains courants de la sociologie : l'interactionnisme et l'ethnométhodologie. Dès lors, l'étude du langage est traversée par un conflit permanent entre ceux qui appréhendent le langage comme système ce sont les courants variationnistes (voir Labov et Bernstein) et ceux qui l'appréhendent comme discours. Cette dernière tendance est aujourd'hui dominée par divers courants.

1. La sociolinguistique variationniste

Tendance fondée par Labov, qui reste dans une conception systémique du langage même si on considère que la variation est le moteur de l'évolution linguistique. Elle a pour but d'expliquer les variations linguistiques à partir de facteurs sociaux tels que la position sociale et la situation de communication. Il s'agit d'établir des liens de causes à effet entre les variations langagières observées et les éléments externes à la langue relevant du social. Pour Labov, la langue est soumise à trois sortes de règles :

- Les règles catégoriques qu'aucun locuteur ne viole jamais. Aucun francophone ne dit « on venons» ou « nous vient ».
- Les règles semi-catégoriques dont la violation fréquente est interprétable socialement. La tournure « allez au coiffeur » est jugée populaire par la norme.

- Les règles variables ex : ne ... pas ou pas, dont le choix s'opère selon les circonstances (même si une forme est prestigieuse et l'autre stigmatisée).

Selon ce courant, il existe trois types de variation (O. Ducrot J.-M. Schaeffer, 1995, p.143) :

- La variation sociale qui s'exprime par la stratification sociale d'une variable linguistique,
- La variation stylistique qui apparaît lors des changements de registres de discours (du formel au familier) par un même locuteur,
- La variation inhérente chez un même locuteur dans un style donné et se déduit de l'hétérogénéité interne du système.

2. La sociolinguistique interactionnelle

Tout au long de l'échange, les partenaires, les interactants, agissent l'un sur l'autre et se transforment à travers cette action réciproque. On ne doit pas séparer émission et réception comme deux comportements successifs, mais considérer que les deux partenaires sont à la fois en position d'émission et de réception. Cette conception de l'activité langagière va de pair avec l'idée que l'interprétation n'est pas incluse dans les énoncés, attachée à eux de manière stable, mais qu'elle résulte d'un travail menée en commun par les interactants.

L'interactionnisme veut s'affranchir d'une linguistique traditionnellement polarisée sur le seul matériau verbal. La possibilité d'enregistrer à la fois le son et l'image a permis de mettre en évidence le caractère multicanal de la communication verbale, qui déborde largement le strict domaine de la langue naturelle : les interactants communiquent par leurs émissions vocales mais aussi par leurs silences, leurs mimiques, leurs

postures, manière dont ils prennent alternativement la parole (étude des paroles), dont ils se ménagent ou non (étude de la politesse)

3. La sociolinguistique conversationnelle :

Ce courant est en lien avec l'ethnographie de la communication et s'intéresse à la structure et à l'organisation des conversations. Beaucoup de linguistes, surtout dans les pays anglo-saxons, assimilent analyse du discours et analyse conversationnelle. Cette dernière est le domaine d'étude privilégié des courants interactionnistes, puisqu'elle étudie les relations verbales mais aussi paraverbales et gestuelles.

L'analyse conversationnelle porte sur le comportement verbal des acteurs et sur leurs interactions (énoncés, pause, hésitations, rire ...). Elle étudie :

- L'organisation des tours de parole
- La phrase successive de l'interaction verbale (entrée en matière, développement ...). Cette organisation séquentielle a été mise en évidence par les travaux d'Howard Garfinkel.
- L'interprétation que font les acteurs des messages émis.

4. Les courants pragmatiques

La pragmatique s'intéresse à l'usage du langage, ce qui en fait le complément naturel de la linguistique, qui, elle s'intéresse au langage. Historiquement, la pragmatique naît lorsque John Austin, philosophe du langage ordinaire donne les *William James Lectures* à Harvard en 1955. A cette occasion, il introduit l'idée, révolutionnaire dans la philosophie anglo-saxonne de l'époque, selon laquelle les phrases, notamment affirmatives, ne servent pas simplement à décrire le monde, mais sont aussi un moyen d'action. Ainsi, le locuteur d'une phrase donnée dans un environnement donné

(un énoncé) peut produire une assertion (ex: *Le chat est sur le paillason*), une promesse (ex: *Je viendrais demain*), un ordre (ex: *Je t'ordonne de fermer la porte*), etc. Pour autant, cette proposition, connue sous le nom de *théorie des actes de langage* et décrite de façon plus formelle par un élève d'Austin, John Searle, s'inscrit toujours dans une vision traditionnelle de la communication linguistique, selon laquelle le langage est un code. Dans cette optique, l'intention du locuteur qui produit un acte de langage donné est récupéré via la convention linguistique.

C'est à P. Grice que revient le mérite d'avoir fondé la pragmatique moderne lorsqu'il prononce à son tour les *William James Lectures* en 1967. Il insiste en effet sur l'insuffisance du modèle codique, insuffisance due au fait que la convention linguistique ne permet pas de récupérer l'intention du locuteur dans son intégralité. Il faut lui adjoindre des processus inférentiels qui permettent l'interprétation complète de l'énoncé. Selon Grice, la communication (notamment linguistique) est un processus coopératif qui obéit à un certain nombre de maximes et c'est sur la violation éventuelle de ces maximes que s'appuie l'interlocuteur pour récupérer l'intention du locuteur lorsqu'elle n'est pas explicitement communiquée. Dans cette optique, et moyennant la contribution que fait la signification linguistique de la phrase à l'interprétation de l'énoncé, la communication linguistique est interprétée, comme tout comportement intentionnel, à partir des états mentaux que l'interlocuteur prête au locuteur.

Ainsi, à ses débuts, on peut voir toute l'histoire de la pragmatique comme une tentative pour réintégrer la communication linguistique dans le comportement en général: dans la *théorie des actes de langage*, cela consiste à intégrer la communication dans une philosophie de l'action, dans le cadre de

la théorie gricéenne, cela consiste à faire de la communication, comme de tout comportement, l'objet de la *théorie de l'esprit*.

C'est dans les années 80 que la pragmatique trouve son visage contemporain avec la *théorie de la pertinence*, proposée par Dan Sperber et Deirdre Wilson. A la suite de Grice, Sperber et Wilson insistent sur la sous-détermination sémantique de la communication linguistique et sur la nécessité de compléter le processus purement linguistique par des mécanismes inférentiels qui permettent d'accéder à l'interprétation complète de l'énoncé. Leur apport consiste à inscrire la pragmatique dans les sciences cognitives contemporaines en adoptant dans un premier temps une approche modulaire, inspirée par les propositions de Jerry Fodor.

Dans cette optique, la partie proprement linguistique de l'interprétation est laissée à un mécanisme spécialisé, tandis que la part pragmatique se fait au niveau du système central de la pensée. C'est là qu'intervient un processus non spécialisé d'inférences non-démonstratives qui, prenant pour prémisses l'interprétation partielle de l'énoncé livrée par le mécanisme linguistique ainsi que des informations tirées de mémoires de profondeur variable, l'ensemble formant le contexte, livre l'interprétation complète de l'énoncé. L'ensemble du système pragmatique s'articule autour du principe de pertinence, un principe d'économie cognitive qui se définit par l'équilibrage entre le coût du traitement et les effets cognitifs de l'énoncé. La pertinence intervient à deux niveaux:

- Le choix des informations qui entrent dans le contexte
- L'arrêt du mécanisme inférentiel lorsqu'un effet suffisant pour équilibrer l'effort est atteint.

Dans un deuxième temps, Sperber et Wilson ont partiellement modifié leur théorie, en l'insérant, non plus dans la modularité fodorienne, mais dans

la perspective de la psychologie évolutionniste proposée notamment par John Tooby et Leila Cosmides. Dans cette optique, l'esprit humain ne se compose pas d'un nombre fini de modules spécialisés pour les différentes modalités perceptives et d'un système central, mais d'un grand nombre de modules dits *darwiniens* spécialisés pour des domaines différents, comme, par exemple la physique naïve ou la psychologie naïve, domaines qui se sont créés au cours de l'évolution. Ainsi, la pragmatique serait un module darwinien, qui aurait évolué spécifiquement pour l'interprétation de la communication linguistique et qui pourrait être un sous-module de la psychologie naïve.

Dans cette perspective, les travaux de l'équipe sur les fondements de la pragmatique se répartissent sur plusieurs axes: d'une part, les particularités logiques des énoncés (notamment ce qui les rend nécessairement vrais ou nécessairement faux), la modélisation et la spécification de la théorie de la pertinence sur certains points, le rapport entre l'usage du langage et la théorie de l'esprit, les problèmes d'évolution. (cf la philosophie du langage avec Searle)

Conclusion

Si certaines approches de la sociolinguistique peuvent diverger, on constate tout de même que les méthodes d'analyse adoptées par les scientifiques restent sensiblement les mêmes. L'échantillon de la population est prélevé dans un territoire délimité. La cueillette des données linguistiques s'effectue, le plus souvent, au moyen d'une collecte de matériaux faite sur le terrain à l'aide d'un questionnaire ou d'un enregistreur audio.

CHAPITRE 03

LA SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE

Introduction

Depuis les années 1990, une partie de la sociolinguistique française et francophone (mais aussi plus largement européenne) a tendance à s'intéresser massivement aux phénomènes langagiers observés en milieu urbain. On peut justifier cet intérêt par des motivations théoriques, mais aussi sociales, comme nous aurons l'occasion de le voir. Ce domaine de recherche pourrait passer relativement inaperçu s'il n'avait parfois tendance à occulter les autres domaines du vaste territoire de la sociolinguistique, qui suit à l'heure actuelle deux orientations majeures très marquées et parfois croisées : l'étude des représentations linguistiques (avec un retour en force de la psychologie sociale) et l'étude des phénomènes langagiers en milieu urbain. La première tendance pose des problèmes théoriques, méthodologiques et épistémologiques qu'il conviendrait d'examiner plus longuement.

La deuxième tendance est beaucoup plus problématique. On peut parler à l'heure actuelle d'un certain engouement pour la sociolinguistique (dite) urbaine. Cet intérêt pour les phénomènes langagiers urbains se lit aisément dans les thèmes de deux colloques internationaux s'étant déroulés à dix ans d'intervalle : celui de Dakar (« Des langues et des villes », 15-17 décembre 1990) et celui de Libreville (« Les villes plurilingues », 25-29 septembre 2000), ce dernier pouvant implicitement être considéré comme un colloque de « sociolinguistique urbaine » tant l'expression a été employée dans les communications et les discussions.

1. La pertinence du facteur urbain en linguistique

L'urbanisation est un ensemble de processus conduisant notamment à la territorialisation des espaces et, partant, des pratiques et représentations linguistiques, mais aussi à l'individuation de certaines variétés, à la modification de certaines de leurs fonctions et par voie de conséquence de certaines de leurs formes. La ville comme nombre d'études l'ont souligné, semble en tout cas jouer un rôle majeur et même « moteur » dans la dynamique des langues, que ce soit au niveau de leur *statuts* ou de leur *corpus*.

1.1. Les champs de la sociolinguistique urbaine

Si la sociolinguistique insiste tant sur l'importance du facteur urbain, c'est que celui-ci s'avère déterminant dans la variation linguistique ou dans la distribution des langues. On peut distinguer quatre directions majeures dans le champ global de la sociolinguistique urbaine :

- Une première orientation vise à analyser les changements observés dans la distribution des langues (transmission, véhicularisation) en milieu urbain. L.-J. Calvet a illustré certains phénomènes connus depuis longtemps quant au « brassage » de langues opéré par les villes : celles-ci agissent comme une « pompe » aspirant du plurilinguisme et recrachant du monolinguisme ou des formes véhiculaires (Calvet 1994), ou bien elles redistribuent les variantes régionales apportées par les migrants en variantes sociales (Calvet 2000).
- Une deuxième optique vise à saisir les effets de la ville sur les formes linguistiques : l'urbanisation a des incidences directes sur le *corpus* des langues (Calvet 2000). G. Manessy (1992) avait

quant à lui dressé un inventaire des « modes de structuration des parlars urbains ». Ces changements peuvent aboutir à la dialectalisation ou à la créolisation des langues.

- Une troisième perspective s'attache à étudier la façon dont les représentations linguistiques et leur verbalisation par des groupes sociaux différents sont *territorialisées* et contribuent à la *mise en mots de l'identité urbaine* (Bulot et Tsekos, 1999).
- Une dernière tendance a pour prédilection les phénomènes regroupés sous l'étiquette réductrice « banlieue », avec tout ce qui touche aux adolescents, aux groupes de pairs, aux tags, aux graphes, au rap, aux insultes, etc.

La pertinence d'une sociolinguistique *urbaine* paraît incontestable en regard des nombreux phénomènes qu'elle peut couvrir. D. de Robillard (2000b) souligne bien tous les avantages qu'il y a à analyser le rôle de l'urbanisation dans les processus linguistiques, et il effectue des comparaisons tout à fait stimulantes avec les phénomènes de vernacularisation et de créolisation. Mais comme nous l'avons vu, la multiplication de syntagmes déclinant l'adjectif *urbain* mérite qu'on s'y arrête.

1.2. L'adjectif *urbain*

L'adjectif *urbain(e)*, qui caractérise le champ disciplinaire, apparaît comme problématique. L'une des premières précautions à prendre lorsque l'on effectue de la sociolinguistique urbaine est de préciser que l'on ne fait pas de la sociolinguistique « en ville », mais que la ville est conçue « *comme terrain et pas seulement comme lieu d'enquête* ». Ce qui pourrait apparaître comme une évidence revêt de l'importance lorsque l'on sait que, si un grand nombre de chercheurs prennent réellement en compte et de manière

problématique les effets de l'urbanisation sur les pratiques et les représentations linguistiques, certains d'entre eux semblent se contenter d'accoler l'adjectif *urbain* à leur analyse qui est certes sociolinguistique (et souvent très enrichissante), mais en aucune façon spécifiquement *urbaine*. À titre de « mauvais » exemples, L.-J. Calvet cite deux études censées évoquer l'une un « parler urbain » et l'autre une « variété sociale urbaine », mais qui ne paraissent tenir aucunement compte des spécificités *urbaines* de leurs données. L.-J. Calvet explique que le fait d'utiliser un corpus urbain ne garantit nullement que ses caractéristiques urbaines soient prises en compte par les procédures de description : la sociolinguistique urbaine ne peut pas se contenter d'étudier des situations urbaines, elle doit dégager ce que ces situations ont de spécifique, et donc construire une approche spécifique de ces situations.

2. Les enjeux sociaux de la sociolinguistique

On affirme souvent que la sociolinguistique est une « *linguistique de la crise* » (Gardin et Marcellesi 1987, p.16), c'est-à-dire qu'elle aurait émergé à partir d'interrogations concrètes sur des phénomènes sociaux problématiques. D'après Bachmann *et al.* (1981), qui véhiculent une idée généralement partagée, c'est la « redécouverte » de la pauvreté aux États-Unis, après une période d'apparente prospérité, qui aurait entraîné l'intervention de spécialistes en anthropologie linguistique, mais aussi de sociologues, de psychologues et d'intervenants divers.

Elle naît tout à fait dans la tradition américaine, avec des gens qui sont fort connus à l'époque et au moment où naît en 1962 la psycholinguistique américaine de l'école d'anthropologie américaine. Le champ de la sociolinguistique s'intéressait au langage comme un problème dans la vie sociale. Aucun des problèmes n'était l'affaire de tous (par exemple le Black

English, le bilinguisme, les planifications et politiques linguistiques, les interactions dans les petits groupes). Toutefois, et comme l'a montré L.-J. Calvet (1999), on sait que les « fondateurs » de la sociolinguistique n'étaient pas tous des linguistes reconnus, mais qu'ils faisaient en majorité partie d'un réseau de jeunes chercheurs ayant l'ambition de donner une dimension sociale à l'étude du langage, en opposition théorique et académique avec le générativisme émergent de Chomsky. Il importe donc que les sociolinguistes contemporains ne justifient pas systématiquement leurs travaux en se référant à une époque et des travaux fort différents.

3. La question des « banlieues »

Comme nous l'avons dit, une partie de la sociolinguistique s'intéresse de plus en plus aux phénomènes dits « de banlieue », à savoir les pratiques et les représentations linguistiques d'enfants ou d'adolescents, issus ou non de l'immigration, vivant dans des quartiers « dits difficiles » (périphéries urbaines, cités, HLM, bidonvilles, quartiers centraux populaires, etc.) et se rassemblant notamment entre « groupe de pairs ». Ces études de la « culture » ou des « sous-cultures » urbaines prennent pour support des interactions, des vannes, des discours, des récits, voire des chansons de rap, et des tentatives sont faites aussi pour examiner les corrélations entre les pratiques quotidiennes « de la rue » et les résultats scolaires.

Les travaux se multiplient actuellement sur ce sujet, même si l'on semble parfois avoir du mal à dépasser l'affirmation aujourd'hui bien établie et quelque peu redondante : les parlers urbains sont un moyen pour les jeunes qui les façonnent de marquer leur(s) identité(s) problématiques...

Conclusion

Il est certain que ce tour d'horizon de la sociolinguistique urbaine, forcément non exhaustif, n'a pour d'autre ambition que de soulever quelques problèmes relatifs à l'émergence de ce champ et de le mettre en perspective avec d'autres thèmes de la linguistique, notamment les questions de « légitimité » et de « frontières ».

Une partie de la sociolinguistique francophone contemporaine a tendance à limiter le champ de la sociolinguistique (*urbaine*) aux phénomènes « jeunes » ou « banlieue ». Si ces études présentent parfois un intérêt certain, leur multiplication tourne à la mode, et cette restriction est préjudiciable à l'esprit d'ouverture de la sociolinguistique. Il est peut-être temps, au moyen d'une épistémologie de la discipline, de se pencher à nouveau sur les interrogations qui ont permis l'émergence de la sociolinguistique et de reprendre certaines questions toujours ouvertes, et auxquelles ne pourra répondre qu'une sociolinguistique consciente, une sociolinguistique qui s'engage enfin dans les débats qui ont longtemps paru désuets (sociolinguistique ou sociologie du langage ? Sociolinguistique urbaine ou sociolinguistique ?) Et non pas livrée à elle-même, aux passions, aux modes, aux tentations.

CHAPITRE 04

COMMUNAUTE ET VARIETE LINGUISTIQUES

Introduction

La sociolinguistique s'intéresse à la description de l'emploi différentiel de la langue par des groupes sociaux différents, en particulier les classes sociales, dans le cadre d'une communauté linguistique. Une linguistique qui se veut sociale doit avoir pour objet l'instrument de communication mis en œuvre dans la communauté linguistique. La notion de « communauté linguistique » a été proposée au départ par W. Labov pour désigner l'ensemble de locuteurs (ou de groupes de locuteurs) qui, partageant la même aire géographique, créent les mêmes normes langagières et y adhèrent. Celles-ci sont dominées par une norme prescriptive, laquelle ne peut toutefois rassembler et unifier tous les membres de la communauté, certains groupes ne parvenant pas à l'employer correctement et d'autres ayant tendance à valoriser leur propre norme d'usage.

1. Communauté linguistique

Le mot communauté est dérivé du mot communal, état ou caractère de ce qui est commun. La description de l'emploi différentiel de la langue par des groupes sociaux différents, en particulier les classes sociales, se fait dans le cadre d'une communauté linguistique. Une linguistique qui se veut sociale doit avoir pour objet l'instrument de communication mis en œuvre dans la communauté linguistique. Selon le dictionnaire de linguistique: « *On appelle communauté linguistique un groupe d'êtres humains utilisant la même langue ou le même dialecte à un moment donné et pouvant communiquer entre eux* ». Fishman et Labov proposent les définitions suivantes :

- « ...*Une communauté née d'une communication intensive et/ou d'une intégration symbolique en relation avec la possibilité de communication, sans tenir compte du nombre de langues ou de variétés employées* ». (Fishman, 1971, pp. 46-47).
- « *La communauté linguistique se définit moins par un accord explicite quant à l'emploi des éléments du langage que par une participation conjointe à un ensemble de normes* ». (Labov, 1976, p.187).

Les deux définitions se recourent sur deux caractéristiques définitives principales : l'intensité de la communication et les normes partagées.

1.1. L'intensité de la communication

Par intensité de la communication, on entend simplement que les membres d'une communauté linguistique se parlent plus les uns aux autres qu'ils ne le font avec les étrangers ; les limites des communautés présenteront des creux, des vides dans le modèle de communication.

1.2. Les normes partagées

L'autre critère, tout aussi important, les normes partagées, fait référence à un ensemble commun de jugements évaluatifs, une connaissance à l'échelle de la communauté de ce qui est considéré comme bon ou mauvais et ce qui est approprié à tel type de situation socialement définie. D'une façon générale, une "communauté" désigne un groupe qui partage un certain nombre de valeurs.

En conclusion, on peut dire qu'une communauté linguistique existe dès l'instant où tous les membres ont au moins en commun une seule variété linguistique ainsi que les normes de son emploi correct. Une communauté

linguistique peut se réduire à un groupe de personnes qui décident de vivre ensemble comme par exemple les touaregs.

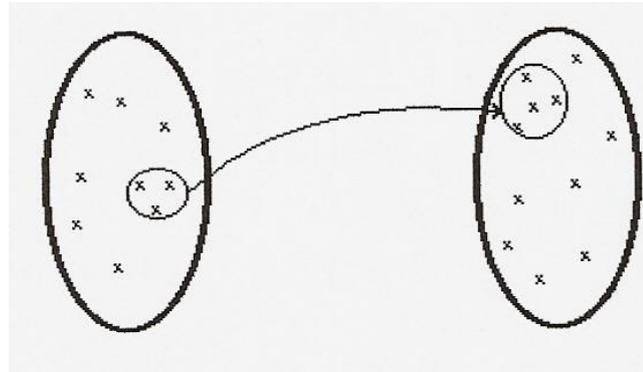
2. La variation linguistique

On ne parle pas de la même façon dans toutes les circonstances de sa vie. Une même personne, au cours d'une journée, change considérablement d'usage, de variété, de langue, et ceci en raison de ses interlocuteurs, de l'objet de son discours, des conditions immédiates de production/réception. Bien sûr, en fonction de son milieu social, de son histoire personnelle, de son implantation géographique, des effets que l'on veut/peut produire, de la maîtrise des registres de langues acquise, du rapport à la langue et à la société, on recourt à des variétés linguistiques très diverses, qui, même si elles sont globalement appelées "français", peuvent comporter des différences considérables aux yeux du linguiste qui les décrit.

Dans les années 60, aux Etats-Unis, Labov W., sociolinguiste bien connu pour son rôle dans la recherche, n'hésite pas à dire que la sociolinguistique c'est la linguistique, même s'il est obligé de constater que certains linguistes négligent à tort l'étude du contexte social : « *Pour nous, notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique* ». (Labov, 1976, pp. 258). Pour lui, il n'y a pas d'étude de la langue sans prise en compte des hommes qui la parlent sans étude de l'environnement social. De ce fait, il tente de corréler les manières de parler avec des variables sociales.

Il s'agit d'associer chaque variante linguistique à une cause extralinguistique (classe sociale, sexe, âge, habitat, race, attitudes des locuteurs, circonstances de la communication, etc.), ou chaque ensemble de

variantes linguistiques (réalisation d'une variable) à une ou des variables sociales, selon un schéma que l'on pourrait représenter ainsi :



Ensemble des variables sociales

Ensemble des variables linguistiques

Figure 01 : variables sociales et variables linguistiques

2.1. Types de variation linguistique

Avec Labov, le père de l'approche variationniste en sociolinguistique, on distingue quatre types de variation :

2.1.1. Variation diachronique

« La variation diachronique est liée au temps ; elle permet de cotraster les traits selon qu'ils sont perçus comme plus ou moins anciens ou récents. » (Moreau, 1997, p. 284).

2.1.2. Variation diatopique

« La variation diatopique joue sur l'axe géographique ; la différenciation d'une langue suivant les régions relève de cette variation. Pour désigner les usages qui en résultent, on parle de régiolectes, de topolectes ou de géolectes » (Moreau, 1997, p. 284).

2.1.3. Variation diastratique

« La variation diastratique explique les différences entre les usages pratiqués par les diverses classes sociales. Il est question en ce cas de sociolectes » (Moreau, 1997, p. 284).

2.1.4. Variation diaphasique

« On parle de variation diaphasique lorsqu'on observe une différenciation des usages selon les situations de discours ; ainsi la production langagière est-elle influencée par le caractère plus ou moins formel du contexte d'énonciation et se coule-t-elle en des registres ou des styles différents» (Moreau, 1997, p. 284).

Conclusion

Pendant des siècles, le phénomène de variation a été marginalisé, l'école structuralisme considère la langue comme un système autonome régi de l'intérieur par ses propres règles. Toute déviation à cette référence était considérée comme un usage fautif s'écartant de la norme. Dans cette prescriptive, la variation était condamnée et donc stigmatisée, cela pousse ceux qui la pratiquent de tenter d'en réduire l'utilisation pour faire face à l'insécurité linguistique qu'elle leur cause. C'est en grande partie grâce aux travaux de W. Labov et les sociolinguistes que ce phénomène de variation a été pris en compte. La sociolinguistique a accordé, depuis, une importance particulière aux réalités que sont la variation et les variétés linguistiques.

CHAPITRE 05

BILINGUISME ET PLURILINGUISME

Introduction

Le bilinguisme ou le plurilinguisme désigne une situation où un individu ou un groupe social utilise deux ou plusieurs langues pour communiquer, certains chercheurs réservent à une maîtrise satisfaisante et égalitaire entre ces langues, alors que d'autres l'utilisent à l'emploi même disproportionnel et inégalitaires entre les différentes langues. Plusieurs épithètes accompagnent ces termes : individuel/social (la coexistence des langues est relative à l'individu ou au groupe), préscolaire/institutionnel (l'appropriation des langues s'est faite en milieu naturel avant la scolarisation ou acquise à l'école), symétrique ou asymétrique (maîtrise parfaite des deux langues ou concurrente et inégale),...

1. Définition du bilinguisme

Le bilinguisme est l'une des principales conséquences du contact des langues. Il y a de nombreuses définitions, nous retenons les suivantes :

- Georges Mounin : « *Le fait pour un individu de parler indifféremment deux langues* », « *également coexistence de deux langues dans la même communauté, pourvu que la majorité des locuteurs soit effectivement bilingue.* ».
- Bloomfield : « *la possession d'une compétence de locuteur natif dans deux langues* ».
- Mackey : « *Nous définirons le bilinguisme comme l'usage alterné de deux ou plusieurs langues par le même individu* ».

Le bilinguisme à travers ces définitions peut être considéré soit comme le fait d'un individu soit comme le fait d'une communauté. Certains

chercheurs le réservent pour désigner l'utilisation de deux langues, et distinguent les situations de bilinguisme, de trilinguisme, de quadrilinguisme et de plurilinguisme (surtout dans les années 70). D'autres auteurs, les plus nombreux, considèrent que toutes les questions touchant la présence de deux langues dans la société et dans l'individu sont applicables à trois, quatre, cinq langues ou plus, font du bilinguisme un emploi générique (Mackey, 1982).

2. Typologie du bilinguisme

2.1. Bilinguisme individuel et bilinguisme social

Le bilinguisme social met l'accent sur les forces linguistiques qui existent dans une communauté ou dans un groupe ethnique. Dans le bilinguisme social, beaucoup de différences sociales dans les sociétés complexes sont liées à la langue. Le bilinguisme individuel est le produit d'un processus social et historique. Suivant Mackey, le bilinguisme individuel peut être décrit selon les quatre caractéristiques suivantes :

- **Le degré** : La connaissance que l'individu possède les deux langues qu'il emploie.
- **La fonction** : Le rôle que ces langues jouent dans la structure globale de son comportement ou les buts visés par l'usage de ces langues.
- **L'alternance** : Les conditions et la manière permettant le passage d'une langue à l'autre.
- **L'interférence** : La condition dans laquelle l'individu bilingue arrive à maintenir les deux langues séparées.

2.2. Bilinguisme équilibré et bilinguisme dominant

Sous la dimension de la compétence linguistique de deux langues, il faut distinguer le bilinguisme équilibré du bilinguisme dominant. On entend par le

bilinguisme équilibré une compétence dans les deux langues. Dans le bilinguisme dominant, la compétence dans la langue maternelle est supérieure à celle dans l'autre langue.

2.3. Bilinguisme composé et bilinguisme coordonné

Selon Hamers : « *Le bilingue composé est celui qui possède deux étiquettes linguistiques pour une seule représentation cognitive, alors que chez le bilingue coordonné des équivalents de traduction correspondent à des unités cognitives légèrement différentes* ». Un enfant serait un bilingue composé s'il a appris les deux langues très jeune et dans le même contexte ; alors qu'il serait de type coordonné s'il a appris la deuxième langue dans un contexte différent de celui de l'apprentissage de la première langue.

2.4. Bilinguisme précoce

Il s'agit d'une expérience bilingue où l'enfant n'a pas atteint l'âge de maturité. Cette expérience bilingue se manifeste au même moment que le développement général de l'enfant. Ce bilinguisme peut se subdiviser en deux catégories :

2.4.1. Le bilinguisme précoce simultané :

Ce bilinguisme se caractérise par le développement chez l'enfant de deux langues maternelles LA et LB (le cas d'un enfant de mariage mixte où les parents utilisent chacun sa langue avec l'enfant). Ce bilinguisme est le produit d'un apprentissage informel, comme dans le cas d'un enfant issu d'une famille immigrée, mais il peut être aussi le résultat d'un programme d'éducation bilingue.

2.4.2. Le bilinguisme précoce consécutif :

La langue seconde est acquise chez l'enfant en bas âge, mais après la langue maternelle (on notera L1 pour la langue maternelle, et L2 pour la langue seconde).

2.5. Bilinguisme additif et bilinguisme soustractif

On peut parler de bilinguisme additif si les deux langues sont suffisamment valorisées. Dans ce cas, l'enfant est capable de développer une plus grande flexibilité cognitive par rapport à l'enfant monolingue qui n'a pas cette expérience. Au contraire, lorsque la langue maternelle est dévalorisée dans le milieu socioculturel de l'enfant, le développement cognitif de ce dernier risque d'être ralenti. Le bilinguisme dans ce sens est de type soustractif.

2.6. Bilingue biculturel, bilingue monoculturel

Selon HAMERS, on peut distinguer le *bilingue biculturel*, qui s'identifie simultanément à deux cultures, du *bilingue monoculturel* qui est bilingue tout en gardant sa culture seulement (L1). Un individu bilingue qui renonce à l'identité culturelle de son groupe pour adopter celle du groupe L2 est considéré comme un *bilingue acculturé* à L2.

Conclusion

On peut dire à propos de l'Algérie : qu'elle présente bien une situation de plurilinguisme social. Ce bilinguisme peut être caractérisé à la fois comme précoce et tardif (beaucoup d'enfants apprennent les langues dans leur petite enfance mais aussi à l'école). Ce bilinguisme est aussi équilibré, il est plutôt coordonné que composé.

CHAPITRE 6

POLITIQUE LINGUISTIQUE ET STATUTS DES LANGUES

Introduction

Toute politique linguistique repose sur de simples directives, et elle s'inscrit dans le cadre d'un marché linguistique, cette dynamique sociolinguistique à deux ou plusieurs langues, peut aller de la coexistence plus ou moins pacifique au conflit ouvert, en passant par toutes les modalités de la concurrence et de l'antagonisme, à base de déséquilibre fonctionnel et l'inégalité statutaire. Les causes non linguistiques de la dominance et donc du conflit, ne sont pas faciles à identifier, mais parmi les plus fréquemment observées : démographique migratoire, politique, économique, militaire et sociale.

1. Politique linguistique : essai de définition

La notion de politique linguistique est appliquée en général à l'action d'un État. Elle constitue comme entrée dans le sous-champ de la sociolinguistique appliquée s'intéressant à la gestion des langues. Elle avait été utilisée dans les années soixante-dix à la fois aux États-Unis et en Europe, bien après celle de planification linguistique. Henri Boyer définit la politique linguistique comme sui:

Les choix, les objectifs, les orientations qui sont ceux de cet État en matière de langue(s), choix, objectifs et orientations suscités en général (mais pas obligatoirement) par une situation intra- ou intercommunautaire préoccupante en matière linguistique (on songe à l'Espagne au sortir du franquisme ou à la Yougoslavie de Tito) ou parfois même ouvertement conflictuelle (comme c'est le cas de la Belgique aujourd'hui). (Boyer, 2010)

Ce même auteur fait une distinction entre : politique linguistique et planification linguistique, bien que les deux notions s'approprient le même domaine, celui de l'intervention portant sur les langues en usage.

Une politique linguistique est en effet portée, investie, alimentée, par des valeurs sociolinguistiques, des attitudes, une idéologie. La configuration sociolinguistique que la politique linguistique cherche en général à modifier est objet de représentations communautaires. Ces représentations qu'ont les usages de leur langue et de la langue avec laquelle celle-ci est en concurrence / conflit et les attitudes ainsi générées, sont autant d'éléments déterminants dans l'évaluation de la concurrence / du conflit et la réussite ou l'échec d'une politique linguistique.

1.1. Idéologie linguistique

Le terme idéologie a été créé au 18^{ème} siècle, l'expression *idéologie linguistique* apparaît récemment à la suite et à la faveur de l'évolution de la sociolinguistique et d'autres sciences voisines. L'idéologie linguistique est une forme d'idéologie parmi tant d'autres (politique, économique, culturelle..), mais dont le champ d'application est la gestion des langues.

L'idéologie s'identifie à un système d'idées sur lequel est fondée la gestion des langues dans un pays, une partie de celui-ci, une ville ou une autre entité politico-administrative. Elle naît d'un besoin ressenti dans un milieu plurilingue par le pouvoir, une classe sociale, un groupe professionnel... besoin de mieux gérer les langues en présence. Son objectif principal est d'assurer une meilleure communication entre les membres d'une communauté. Elle inspire la répartition des fonctions entre les différentes langues en présence, compte tenu des critères généralement objectifs : nombre de locuteurs, dynamisme d'un code par rapport à d'autres, l'importance de la

langue dans l'environnement international, son rôle dans l'acquisition des connaissances. Elle se donne la tâche de prévenir l'anarchie linguistique et même de la combattre.

Cependant, malgré les principes absolument objectifs qui la fondent, l'idéologie linguistique masque quelques fois les intérêts d'un groupe politique, d'un groupe ethnique. L'idéologie linguistique officielle d'unilinguisme en Algérie peut être un cas exemplaire. La langue arabe ne se serait pas imposée, mieux n'aurait pas été imposée sur les autres langues en Algérie, alors fondamentalement plurilingue, si elle n'était pas la langue du Coran.

1.2. Idéologie linguistique identitaire

En dehors de l'idéologie officielle, il existe plusieurs idéologies parallèles qui peuvent être définies comme la vision que les communautés linguistiques ont des différentes langues en présence, et de leurs locuteurs. Elles visent les intérêts particuliers des groupes en présence tout autant qu'elles expriment leurs désirs et aspirations et rendent compte de leur vision de la société. L'étude de l'idéologie linguistique identitaire exige un questionnement sur le concept d'identité. Les notions auxquelles il est souvent associé à savoir, ethnie, tribu, clan...

L'identité peut être définie comme un processus dynamique de caractérisation de soi et des autres qui se construit dans l'interaction entre individus et entre groupes. Nous revenons à ce concept dans la partie suivante pour mieux le cerner. Le problème de l'identité est relativement ancien ; mais c'est au 19^{ème} siècle qu'elle a pris de l'importance avec le concept de nationalisme en Europe.

De nouvelles identités, tout en se structurant, marquent aussi la vie sociale. Par ce caractère social, l'identité évolue sur le plan individuel et collectif, elle s'inscrit dans l'espace et dans le temps. Ainsi, les processus dynamiques d'identification participent à la reconstruction des groupes sociaux. Dans ces processus, on recourt à des stratégies identitaires, celles-ci, individuelles ou collectives, servent soit à perpétuer les divers statuts identitaires qui sont activés par le rapport entre les acteurs, soit à les modifier. L'Algérie, pays plurilingue, a adopté une idéologie identitaire fondée sur l'arabisation.

2. Politique, planification, aménagement et normalisation linguistique

Nous appellerons une politique linguistique un ensemble des choix conscients concernant les rapports entre langue (s) et vie sociale, et la planification linguistique est la mise en pratique concrète d'une politique linguistique, le passage à l'acte. Les deux expressions *politique linguistique* et *planification linguistique* permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la / les langues(s) en usage dans une société donnée. La planification linguistique est alors un passage à l'acte juridique et administratif, la concrétisation sur le plan des institutions de considérations, de perspectives, de choix, qui sont ceux d'une politique linguistique, celle-ci peut concerner une langue dans son identité structurale, concerner les fonctionnements socioculturels d'une langue à ceux d'une autre, également en usage dans la même communauté et présenter une double visée linguistique et sociolinguistique. Le plus souvent, les objectifs linguistiques dépendent d'objectifs plus globaux à l'échelle sociale toute entière ; unification nationale, rapprochements diplomatiques et orientation de l'économie vers un nouveau secteur. Pour Boyer H. :

l'expression politique linguistique est plus souvent employée en relation avec celle de planification linguistique : tantôt elles sont considérées comme des variantes d'une même désignation, tantôt elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la/les langue(s) en usage à l'acte juridique, la concrétisation sur le plan des institutions (étatiques, régionales, voire internationales) de considération de choix, de perspectives qui sont ceux d'une politique linguistique. (Boyer, 1996, p.23)

Pour qu'une politique linguistique ne s'arrête pas au stade des déclarations et passe à l'action, il faut qu'elle mette en place un dispositif et des dispositions : on passe à un autre niveau, celui de l'intervention concrète, et c'est alors qu'on peut parler de **planification**, ou **d'aménagement** ou de **normalisation linguistiques** (Boyer, 2010). Une politique linguistique peut :

- Concerner la langue dans ses formes : une intervention de type normatif (visant, par exemple, à déterminer une forme standard, à codifier des fonctionnements grammaticaux, lexicaux, phonétiques..., ou encore à modifier une orthographe, etc., et à diffuser officiellement les nouvelles normes ainsi fixées auprès des usagers)
- Concerner les fonctionnements socioculturels d'une langue, son statut, son territoire, face aux fonctionnements socioculturels, au(x) statut(s), au(x) territoire(s) d'une autre/d'autres langue(s) également en usage dans la même communauté, avec des cas de figures variables (complémentarité, concurrence, domination, etc.).
- Présenter une double visée : linguistique et socioculturelle, et les deux types d'intervention évoqués sont alors parfaitement solidaires. C'est ce qu'on entend par normalisation en Espagne dans la période actuelle où, en Catalogne par exemple, la normalisation sociolinguistique officielle du catalan implique la prise en compte de la normativisation linguistique (grammaticale, lexicale, orthographique...), ainsi que l'enrichissement terminologique permanent (Boyer, 1996, pp. 103-104)

Le couple notionnel normalisation/normativisation correspond assez bien à la dichotomie proposée par Heinz Kloss (1969) et adaptée par Einar Haugen (1983) dans le cadre d'une modélisation plus complexe, en vigueur dans la littérature anglo-saxonne du domaine : *status planning* (planification du statut) / *corpus planning* (planification du corpus) ; le *status planning* « vise le statut social de la langue » ; quant au *corpus planning*, il s'agit de « l'aménagement de la langue elle-même » (Daoust, Maurais, 1987). Le schéma suivant est récapitulatif :



Figure 02 : Distinction entre les notions (Boyer, 1996, pp. 103-104)

Au niveau étatique, le dispositif peut être présenté par une Académie de la langue, quant aux dispositions, peuvent se limiter à un article dans la Constitution. D'autres instances de gestion peuvent être observables, comme un ministère, un office, une direction, des commissions, des conseils et la prolifération de textes réglementaires : décrets, arrêtés, circulaires et parfois le vote de lois linguistiques. La réalisation d'une politique linguistique se doit d'être attentive au respect de deux principes fondamentaux du droit en matière de plurilinguisme : en premier lieu, le principe de personnalité, selon lequel le choix de la langue relève des droits personnels de l'individu et en

deuxième lieu, le principe de territorialité, qui suppose une territorialisation de la gestion du plurilinguisme, laquelle peut revêtir des dimensions très variables, comme : région, commune.... C'est ce principe qui inspire majoritairement les aménagements/planifications linguistiques.

3. Statut d'une langue

Le statut d'une langue signifie la position d'une langue dans la hiérarchie sociolinguistique d'une communauté linguistique, cette position est liée aux fonctions remplies par la langue, et à la valeur sociale relative conférée à ses fonctions. La planification linguistique peut entraîner des modifications structurelles et conduire à l'émission de règles constitutionnelles qui portent sur l'organisation politique et les statuts des langues dont la gamme est assez considérable. Lorsqu'on parle du statut d'une langue, on pense aussitôt au caractère officiel de celle-ci parce qu'il s'agit d'un statut privilégié, idéal, s'il ne demeure pas symbolique.

3.1. Le statut de langue officielle

Le statut de langue officielle est le statut le plus prestigieux qui consiste assurément pour un idiome donné d'être proclamé langue officielle parce que cette décision engage l'Etat à utiliser cette langue dans toutes ses activités. On peut aussi rendre deux langues officielles. Le caractère co-officiel des langues se présente sous deux aspects: l'égalité du statut et l'aménagement du territoire. L'Etat puisse rendre deux langues officielles assorties d'une égalité juridique ou non; le résultat diffère lorsqu'une langue est «plus officielle» que l'autre, ce qui lui permettra d'établir sa dominance. Quant à la question territoriale, elle offre quelques possibilités:

- Rendre les deux langues co-officielles sur tout le territoire national (Cas du Canada)

- Séparer les langues sur le territoire au moyen de l'unilinguisme (Cas de la Suisse)
- Rendre une seule langue officielle partout et imposer le bilinguisme sur une base régionale (Cas de la Catalogne en Espagne)

3.2. Le statut de langue nationale

Le statut de langue nationale est inférieur à celui de langue officielle, dans ce cas, l'Etat ne s'engage pas lui-même à utiliser cette langue, mais d'en assurer la protection et la promotion, et d'en faciliter l'utilisation par les citoyens. L'objet de cette mesure est de reconnaître que le groupe n'est pas une simple minorité: il fait partie du patrimoine national. Nous proposons les exemples suivants de langues nationales :

- En Suisse, les trois langues officielles sont l'allemand, le français et l'italien, mais les langues nationales sont *l'allemand, le français, l'italien* et *le romanche*, cela signifie qu'une langue nationale peut aussi être une langue officielle,
- Au Sénégal, le gouvernement facilite l'enseignement du *wolof* en tant que langue nationale, mais continue d'utiliser le français comme langue officielle dans l'administration.
- Le Zimbabwe fait de même avec *le shona* dans les domaines de l'éducation et de la justice tout en utilisant l'anglais dans les autres secteurs.

3.3. Le statut juridique différencié

Toute politique de statut différencié vise à harmoniser la cohabitation linguistique sans accorder l'égalité juridique à tous. Ce statut part du principe que la majorité du pays a tous les droits (linguistiques), que la ou les minorités ont moins de droits, mais que ceux-ci sont juridiquement et

officiellement reconnus. Ces droits sont appuyés par une législation ou des dispositions constitutionnelles, ils sont nécessairement extensifs pour la majorité et restrictifs pour les minorités.

Les groupes minoritaires bénéficieront de certains droits dans des secteurs névralgiques tels que les services gouvernementaux, la justice, les écoles, les médias. L'objectif est de protéger une minorité sur la base de droits personnels restreints et inégaux, et leur reconnaître le droit à la différence. Ce type de politique linguistique est relativement fréquent à travers le monde.

3.4. Le principe de la non-discrimination

La Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948) dont l'article 2 affirme précisément le principe de la non-discrimination sur la base de l'appartenance linguistique, tous les citoyens ont les droits et de toutes les libertés proclamées dans la présente déclaration, sans distinction ni de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute situation. Dans cette vision, la question linguistique se confond avec celle des droits de la personne.

Dans certains cas, il est possible de ne pas reconnaître de droit dans le but de marginaliser une ou plusieurs langues dans un pays. En effet, il n'est pas concevable de gouverner efficacement un Etat moderne avec un nombre de langues trop élevé pour ne pas favoriser le développement de micro-nationalismes susceptibles de compromettre l'unité nationale.

4. La diglossie

Dans un sens large, la diglossie existe dans toutes les sociétés où l'usage quotidien diffère sensiblement de la norme officielle, il faut que chaque variété soit utilisée de manière systématique : par exemple, une

variété est employée dans les domaines formelles, comme l'administration, la religion la poésie, alors que l'autre est réservée à la conversation courante, aux discussions informelles, à la correspondance non officielle. Ferguson qualifie ces deux variétés l'une haute et l'autre basse. Exemple : Le monde arabe : l'arabe classique et l'arabe dialectal. La variété basse est généralement la langue maternelle, son acquisition se fait par l'usage, donc au sein de la famille. La variété haute s'apprend à l'école.

4.1. La diglossie entre rejet et acceptation

La notion de diglossie (du grec ancien diglōttos, signifiant bilingue) est un concept sociolinguistique développé par Ferguson(1959) pour décrire toute situation dans laquelle deux variétés d'une même langue sont employées dans des domaines complémentaires, l'une de ces variétés étant généralement de statut socialement supérieur à l'autre.

Le terme de diglossie a été étendu par Fishman (1967) à l'usage complémentaire institutionnalisé de deux langues distinctes dans une communauté donnée. Cette situation de diglossie se caractérise par un certain nombre de traits :

- La fonction : la fonction des deux variétés H et B n'est pas la même, il y a répartition de chacune d'entre elles selon les situations de communication.
- La notion de prestige, on se place ici au niveau de l'attitude des locuteurs qui ont tendance à qualifier H de supérieure de plus belle, de plus logique, de plus apte à exprimer les pensées importantes. Ils affirment aussi qu'ils préfèrent entendre un discours politique dans cette variété. La variété B est considérée comme étant inférieure, incapable d'exprimer un discours littéraire.

- La standardisation constituée par la moyenne des usages des locuteurs, ex : le français standard constitue la norme.
- La stabilité : la situation de diglossie est passagère, soumise à l'évolution. Le rapport entre une langue H et une langue L est ponctuel, éphémère, susceptible d'évolution.

La situation de diglossie se caractérise par la stabilité, elle peut durer plusieurs siècles. S'il y a évolution c'est par l'intermédiaire d'une forme de langue intermédiaire qui ne remet pas en cause véritablement le rapport entre H et L, comme par exemple l'arabe classique et l'arabe dialectal. Le concept de diglossie a été étendu par Gumperz (1971) aux sociétés multilingues, dans le sens où celles-ci peuvent utiliser différemment plusieurs codes (langues, dialectes) dans des domaines et des fonctions complémentaires, comme l'Inde, qui a deux langues officielles, hautes : le hindi et l'anglais en plus des langues régionales.

4.2. Le rejet de la notion de diglossie

Martinet utilise plusieurs éléments pour remettre en cause la notion de diglossie. Selon cet auteur, Fishman et Gumperz adoptent la notion de diglossie pour des raisons sociologiques, pour marquer la distinction bilinguisme individuel versus bilinguisme social. La diglossie implique le bilinguisme communautaire.

Dans cette perspective on ne voit pas ce que la distinction bilinguisme, diglossie apporterait de nouveau par rapport au bilinguisme individuel et bilinguisme social. Martinet rappelle que la hiérarchie entre les langues n'est pas absolue, il n'est pas toujours possible dans toutes les situations linguistiques de déterminer la hiérarchie. Exemple, le Canada. L'anglais est réservé au domaine économique et technique, le français est réservé au

domaine culturel. Ces deux langues sont des langues de prestige bien qu'elles ne soient pas sur un pied d'égalité. Martinet conclue : j'écarte ce terme de diglossie tout simplement parce qu'il suppose qu'il y a deux sortes de bilinguisme :

- Le bilinguisme individuel entre langue de prestige identique
- Le bilinguisme communautaire dans lequel il y a nécessairement une hiérarchie de prestige entre plusieurs langues.

4.3. Les tenants de la notion : défense et illustration de la diglossie

La défense de la diglossie se fait selon deux axes principaux :

- La diglossie symbole ou manifestation de l'inégalité.
- La diglossie expression et moyen d'un conflit social.

A partir de la distinction entre variété H et variété L, établie par Ferguson se construit une autre signification celle de la diglossie symbole ou manifestation de l'inégalité. Il s'agit d'inégalité au niveau de l'utilisation des deux langues mais aussi des attitudes et représentations que les locuteurs ont à propos de ces langues. Ces deux aspects sont très importants. Le terme de diglossie permet d'insister sur cette inégalité qui peut être quantitative lorsqu'il s'agit de l'extension d'emploi de ces langues : ainsi la variété H a généralement une zone d'extension plus grande que la variété B. On peut parler d'inégalité qualitative lorsque les langues en présence ont le même statut.

Conclusion

L'acceptation du pluralisme linguistique peut amener l'Etat à établir un système fédéral complexe, exemple de la Belgique qui a adopté une formule d'autonomie régionale et d'autonomie communautaire. La protection linguistique peut toucher aussi les structures politiques, c'est le cas

d'accorder, par exemple, à des groupes linguistiques l'égalité numérique au Parlement ou dans la composition du gouvernement. Selon le principe de la double majorité, le groupe majoritaire ne peut décider seul de certaines questions sans l'accord du groupe majoritaire.

CHAPITRE 07

ATTITUDES ET REPRESENTATIONS

Introduction

La notion de *représentation*, empruntée aux sciences sociales, est aujourd'hui de plus en plus présente dans le champ des études portant sur les langues, on reconnaît en particulier que les représentations que les locuteurs se font des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques ou de leurs statuts au regard d'autres langues, influencent les procédures et les stratégies qu'ils développent et mettent en œuvre pour les apprendre et les utiliser.

Les représentations peuvent être étudiées dans deux grandes disciplines : sciences du langage et sciences cognitives. Ainsi, nous proposons les caractéristiques et quelques dimensions pour voir les relations avec la linguistique.

1. Représentation : une notion carrefour

L'un des reproches que l'on peut faire aux définitions de la langue qui la ramènent à un instrument de communication est qu'elles risquent de laisser croire à un rapport neutre entre le locuteur et sa langue. Un instrument, on l'utilise lorsqu'on en a besoin, on le remet ensuite, or les rapports que nous avons à nos langues et à celles des autres ne sont pas tout à fait de ce type, il existe, en effet, tout un ensemble d'attitudes, de représentations et de sentiments des locuteurs face aux langues, ces attitudes et représentations linguistiques ont une influence sur le comportement linguistique.

La notion de représentation est aujourd'hui de plus en plus présente dans le champ des études portant sur les langues, leur appropriation et leur transmission. Les représentations que les locuteurs se font des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques, ou de leurs statuts au regard d'autres

langues, influencent les procédures et les stratégies qu'ils développent et mettent en œuvre pour les apprendre et les utiliser.

Dans un premier lieu, Le concept de *représentation* est apparu avec le sociologue E. Durkheim (1985) qui distingue les représentations collectives (partagées, stables, contraignantes) des représentations individuelles (variables). Ces représentations collectives reconstruisent la réalité : elles sont organisées, homogènes, communes, préservent le lien social et préparent à l'action. A partir de 1961, le concept est repris en psychologie sociale par Moscovici S. qui théorise la notion de *représentations sociales*, elles sont à la fois forgées, transmises, acquises dans des processus interactifs. Elles sont définies comme ayant une double fonction « *d'une part celle de permettre aux individus de structurer leur action dans le monde social, d'autre part celle de leur permettre de communiquer, en les dotant d'un code commun* » (Mondada L. 1998, p.128).

Dans un deuxième lieu, le concept de représentation est issu de la philosophie de la connaissance et de la logique, repris par le cognitivisme, qui aborde le rapport langage / monde, rapport établi en termes de correspondance entre les mots et les choses. Elles sont évaluées par leur objectivité, elles permettent d'étudier le comportement et les activités de connaissance « *l'agir cognitif présuppose en effet la faculté de se représenter le monde d'une façon adéquate et pertinente* » (Mondada L. 1998, p.129).

Ces deux traditions reposent sur un nombre de présupposés communs, souvent implicites, se posant les questions suivantes : confrontation RP/ son objet séparant le monde de son image qui renforce la transformation d'une réalité donnée, l'étude des représentations selon leurs diversités est différente d'un paradigme à l'autre. D'une part, la relation de correspondance entre mots et choses assure éventuellement l'objectivité. D'autre part, malgré leur

multiplicité, elles tendent à être stabilisées chez les individus ou les groupes, et s'échappent aux variations. Elles sont d'ordre mental, collectif ou individuel, et ne sont qu'une manifestation parmi d'autres. Elles permettent à déterminer le sens et la finalité des activités cognitives et sociales.

Les quatre dimensions fondamentales des représentations sont les suivantes :

- Dimension performative : elles jouent un rôle structuré et structurant par rapport à la réalité, la réalité sociale est façonnée par une multiplicité de discours.
- Dimension contextuelle : elles sont des versions du monde qui apparaissent imposées, transformées, reformulées dans des interactions entre locuteurs d'une société.
- Dimension sémiotico-matérielle : elles sont constitutivement informées par les modes d'organisation propre à l'écrit ou à l'oral, au verbal ou au visuel, ces modes sont imbriqués dans les pratiques sémiotiques situées.
- Dimension praxématique : elles sont à traiter comme des activités sémiotiques, intégrées dans d'autres activités sociales.

Les représentations en linguistique ont été introduites pour au moins deux ordres de phénomènes. D'une part, elles font partie des modèles discursivo-cognitifs nécessaires pour rendre compte de l'interprétation et l'attribution du sens. D'autre part, « *les représentations que les locuteurs se font de la langue sont invoquées pour comprendre leurs comportements linguistique, que ce soit en production [...] ou encore réception [...], dans un cadre fortement inspiré de la psychologie* » (Mondada L. 1998, p.132).

La notion de représentation en linguistique se rend compte de la fonction référentielle du discours et de ses conséquences théoriques. Les relations sociales sont instaurées par les interlocuteurs au moyen de

ressources linguistiques. La langue ne se considère pas comme système mais comme action sociale. Il est essentiel de saisir leurs processus d'émergence, leurs modes d'organisation et de fonctionnement en contexte. L'analyse se focalise sur des situations sociales où les locuteurs se livrent à des activités descriptives, orientées vers le contexte, sur les finalités pratiques.

Le rapport des locuteurs Algériens à la langue française nous ouvre la porte d'étude des représentations, étudier le statut des locuteurs à l'intérieur du système linguistique français, voir comment se forge l'identité linguistique de l'Algérien, une identité à mi-chemin entre un arabe algérien évolué et enrichi par l'introduction de nombre de mots nouveaux et une langue française réappropriée et réadaptée à un environnement et à un espace social. De ce fait, l'étude de l'imaginaire linguistique, les représentations, la politique linguistique nous explique cette appropriation du français par les locuteurs algériens.

1.1. Attitudes et opinions

L'un des reproches que l'on peut faire aux définitions de la langue qui la ramènent à un instrument de communication est qu'elles risquent de laisser croire à un rapport neutre entre le locuteur et sa langue. Un instrument, on l'utilise lorsqu'on en a besoin, on le remet ensuite, or les rapports que nous avons à nos langues et à celles des autres ne sont pas tout à fait de ce type, il existe, en effet, tout un ensemble d'attitudes, de sentiments des locuteurs face aux langues, ces attitudes linguistiques ont une influence sur le comportement linguistique.

Les deux notions, celle de représentation et celle d'attitude, toutes deux empruntées à la psychologie sociale, présentent de nombreux points de rencontre et sont parfois utilisées l'une à la place de l'autre, des auteurs

préfèrent les distinguer, l'attitude est généralement définie comme une disposition à réagir de manière favorable ou non à une classe d'objet.

Les informations dont dispose un individu sur un objet particulier, constituent ainsi un stock de croyances, ces croyances peuvent être motivées par des informations objectives, comme elles peuvent s'appuyer sur des préjugés ou des stéréotypes. Les opinions sont définies par Rouquette et Rateau comme suit « *les opinions dépendent d'une instance qui se situe plus en amont, une instance organisatrice si l'on veut, qui règle l'articulation de l'individuel et du collectif et génère le passage du pont de vue général sur un thème ou une famille de thèmes à son application au cas particulier* » (Rouquette M.L., Rateau P., 1998, p.22)

La notion d'attitude linguistique, qui s'est développée à partir des recherches de Lombert W. sur la psychologie du bilinguisme au Canada, ressortit davantage aux théories et aux méthodes de la psychologie, alors que celle de *représentation* doit plus à l'étude contrastive et culturelle et des identités et relèverait plutôt de concepts.

L'étude sociolinguistique des représentations en matière de langue et de langage doit, donc, tout en s'appuyant sur celle des attitudes et sur les méthodes d'enquêtes correspondantes, se donner un objectif complémentaire, plus centré sur l'analyse des formes et des contenus des pratiques des interlocuteurs.

1.2. Les stéréotypes

Un stéréotype est une forme socialement marquée et notoirement étiquetée par les locuteurs d'une communauté linguistique ou par des gens de l'extérieur. Il est souvent confondu avec les représentations, ainsi ;

le stéréotype est bien une représentation qui a mal tourné, ou qui a trop bien tourné, victime, à n'en pas douter à la suite d'un usage immodéré dû à une grande notoriété, d'un processus de figement inhérent cependant à la nature de la représentation, dont la pertinence pratique en discours est tributaire de son fonctionnement simplificateur et donc univoque et à une stabilité de contenu rassurante pour les membres du groupe/ de la communauté concerné(e) » (Boyer H., 2003, p.15)

Ce type de variable représente un intérêt particulier, non seulement en raison de sa grande visibilité, mais aussi parce que cette appropriation par la conscience sociale en influence parfois de façon définitive le sort, si le stéréotype est évalué de façon positive, il peut être rapidement adopté par la communauté linguistique entière, mais s'il est évalué négativement, le changement en cours soit tout simplement renversé.

On considère généralement que le *stéréotype* constitue une forme spécifique de verbalisation d'attitudes, caractérisé par l'accord des membres d'un même groupe autour de certains traits, qui sont adoptés comme valides et discriminants pour décrire un autre. Le stéréotype affiche ainsi les perceptions identitaires et la cohésion des groupes, l'important n'est ainsi pas de décider si le stéréotype est vrai, mais de savoir le reconnaître comme tel, et de reconnaître sa validité pour un groupe donné, dans la manière dont il affecte les relations entre les groupes et corollairement, par exemple, l'apprentissage des langues pratiquées par ces groupes.

Les stéréotypes identifient des images stables et décontextualisées, schématiques et raccourcies, qui fonctionnent dans la mémoire commune, et auxquelles adhèrent certains groupes. Le degré d'adhésion et de validité que leur portent certains groupes de locuteurs peut être lié à des conduites, à des comportements linguistiques et à des comportements d'apprentissage.

Le stéréotype, en tant qu'expression de la personnalité collective, est transmis à l'individu par le milieu social, il organise l'identification /

inclusion de l'individu à une communauté, une collectivité de valeurs communes tout en effectuant l'exclusion de l'autre.

1.3. L'imaginaire linguistique

Mener une étude sociolinguistique concernant les représentations des locuteurs vis-à-vis de leur(s) langue(s) maternelle(s) ou celles dites "secondes", nous fait penser à la relation qui unit ce sujet parlant à la langue (la sienne et celle d'autrui), le concept d'imaginaire linguistique étudie ce rapport compliqué. Ce concept apparaît vers 1975 lors des analyses des enquêtes menées pour la thèse de doctorat d'Etat (sous la direction d'André Martinet) sur la phonologie du français contemporain et sa dynamique dans un français régional, à étudier surtout le rapport des locuteurs à la langue la leur en particulier et celle des autres locuteurs. L'imaginaire linguistique est défini comme le rapport du sujet à la langue, repérable par ses commentaires évaluatifs sur les usages ou les langues.

Le terme *imaginaire* a alors été préféré à celui d'attitude ou de représentation étant donné leur polysémie et en particulier celle de *représentation* qui « ... permettait en sociolinguistique de fédérer diverses remarques concernant les sentiments linguistiques des sujets, leur valorisation des formes dites de prestige ou leur dévalorisation de leur parler voire leur culpabilité linguistique et bientôt leur insécurité linguistique » (Houdebine - Gravaud A.M., 2002, p. 11). D'où la notion avancée d'imaginaire pour prendre en compte ce rapport du sujet à la langue, la sienne et celle de la communauté qui l'intègre comme sujet parlant, sujet social où dans laquelle il désire être intégré, par laquelle il désire être identifié.

Les analyses des attitudes subjectives s'approfondissant, se complexifiant et se développant en contact avec l'extension des descriptions sociolinguistiques, cette notion d'imaginaire linguistique, proposée pour

prendre en compte ce rapport (ou ces représentations) des sujets parlants à la langue, s'est vue approfondie et développée jusqu'à devenir un concept relativement stabilisé qui a permis de décrire les attitudes des sujets parlants en les précisant par la construction de catégorisations .

Pour Boyer H., il considère que l'ensemble des représentations constituent un imaginaire communautaire ou ethno socioculturel :

L'imaginaire en question, nourri des contenus d'imaginaires individuels et influant fortement sur eux [...] renferme les paradigmes de base d'une situation culturelle donnée- en ce qu'ils peuvent avoir de commun et de différent d'une culture à l'autre- imaginés par consensus au sein de groupes humains et normant les détails des contenus des démarches cognitives tant que les rapports de ces dernières ne finissant pas par entraîner une modification de ces paradigmes (Deschamps J.,1996, p. 16)

Le modèle de l'IL part du principe que la norme est le résultat de plusieurs facteurs qui s'enchevêtrent. Ces facteurs relèvent non seulement de contraintes inhérentes au système même de la langue (normes objectives), mais aussi des attitudes linguistiques des locuteurs (normes subjectives). Parmi les normes objectives, Houdebine distingue les normes systémiques et les normes statistiques. Les premières concernent la conformité des usages aux règles de la structure de la langue, tandis que les deuxièmes correspondent à leur fréquence. Les normes subjectives correspondent à l'imaginaire linguistique proprement dit des locuteurs, lequel rend compte « *du rapport (ou des représentations) des sujets parlant à la langue* » (Houdebine-Gravaud A-M., 2002, p. 11). Cet imaginaire se traduit par un ensemble d'attitudes parmi lesquelles Houdebine-Gravaud distingue les normes évaluatives, fictives, prescriptives, communicationnelles et identitaires.

Les normes évaluatives correspondent à la conscience que les locuteurs ont de la présence ou de l'absence d'un fait de langue dans leurs propres usages ou ceux des autres. Les attitudes qui s'appuient sur des jugements d'ordre

esthétique, affectif ou historique, relèvent des normes fictives. À partir du moment où les normes sont institutionnalisées, c'est-à-dire entérinées et véhiculées par les ouvrages de référence (dictionnaires et grammaires), par l'école ou encore par les académies de la langue, elles deviennent des normes prescriptives. De leur côté, les normes communicationnelles reposent sur la prise en compte du destinataire dans les échanges : par souci de clarté ou de compréhension, un locuteur peut en effet vouloir adapter son langage et utiliser des formes qui, d'un point de vue strictement prescriptif, sont pourtant considérées comme transgression des règles. Enfin, les normes identitaires permettent de rendre compte du rôle que la langue joue dans la construction de l'identité culturelle d'une communauté.

2. Représentations et idéologie

Idéologie et représentations sont souvent confondues, selon MANNONI, il est possible de « *considérer représentations et idéologie sous l'angle de la similitude de nature, les différences n'étant que de la partie au tout et de l'élément à la structure d'ensemble à laquelle il appartient. En effet [...] de quoi une idéologie peut être constituée sinon d'un système (réseau) de représentations en interconnexion* » (Mannoni P., 1998, p. 54). L'idéologie pourrait être l'instance de raison des représentations, un corps plus ou moins fermé de représentations, une construction sociocognitive spécifique à teneur coercitive, susceptible de légitimer des discours performatifs et donc des actions dans la perspective de la conquête de l'existence, du maintien d'un pouvoir au sein de la communauté ou face à une autre/d'autres communauté(s), Boyer H., en parlant de la politique linguistique appliquée en France, considère « *L'unilinguisme comme idéologie sociolinguistique* » (Boyer H., 2003, p. 49). Le même auteur nous propose le schéma ci-dessous

pour mieux expliquer ces différentes notions ainsi d'expliciter les liens qui les unissent ((Ibid., p. 19)

IMAGINAIRE(S) COMMUNAUTAIRE(S)

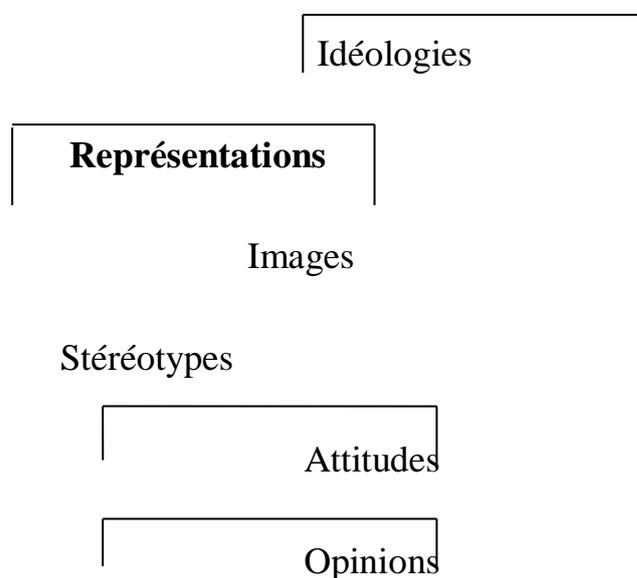


Figure 03 : Paradigme représentationnel

Conclusion

Les représentations doivent être prises en considération dans les politiques linguistiques, les sociolinguistes ont mené de nombreux travaux sur les attitudes et les représentations des sujets vis-à-vis des langues, de leur nature, de leur statut ou de leurs usages, ces représentations constituent un élément structurant du processus d'appropriation langagière. Les représentations sur la langue maternelle, sur la langue étrangère et sur leurs différences sont liées à certaines stratégies chez les locuteurs.

TRAVAUX DIRIGES

TD 1 : Faites les distinctions suivantes :

- Linguistique / sociolinguistique
- Représentations /attitudes
- Représentations /stéréotype
- Politique linguistique/aménagement linguistique

TD 2 : Etudier les sujets du discours et la mise en scène langagière dans le texte suivant :

« Tout acte de langage est le fait de 4 sujets qui occupent deux à deux les deux lieux de la mise en scène langagière : le lieu situationnel du faire (circuit externe) et le lieu du Dire (circuit interne).

Sur le circuit externe(Faire) se trouvent les partenaires de l'acte de langage : le sujet communicant(JEc) comme instance de production et d'un projet de parole, et le sujet interprétant (TU_i) comme instance d'interprétation et d'une activité de réaction interprétative qui construit son propre sens.

Sur le circuit interne se trouvent les protagonistes de la mise en scène du Dire : le sujet énonçant ou énonciateur (JE_é) et le sujet destinataire (TU_d) comme êtres de parole auxquels sont attribués des rôles énonciatifs par le JEc et le TU_i.

L'intérêt de cette distinction entre deux types de sujets réside, entre autres choses, dans la possibilité de définir l'acte de langage comme le résultat -jamais fermé- d'une dynamique dans laquelle les partenaires se livrent à un travail-conscient et non-conscient- d'évaluation de l'autre pour procéder à des « coups » de production/interprétation du sens par des jeux de mise en scène des protagonistes.

Bref, la mise en scène de l'acte de langage repose fondamentalement sur un jeu réciproque d'évaluation des partenaires l'un sur l'autre (regards évaluateurs), pour procéder à la production d'un Dire et à l'interprétation de ce Dire. »

Ainsi défini, l'acte de langage est toujours un acte interactionnel, même lorsque les partenaires ne sont présents physiquement l'un à l'autre (regards évaluateurs), ni dans un rapport d'échanges immédiat.

TD 3 : Nommez les phénomènes linguistiques ou concepts suivants.

- La coexistence de plusieurs langues dans la même communauté
- La présence de deux variétés d'une même langue ayant un statut différent
- Elle s'intéresse à l'étude de la communication en contexte
- Pour Bernstein il existe deux codes linguistiques. Lesquels ?
- Elle rend compte des différences sur le plan géographique Elle rend compte des différences sur le plan social

TD 4 : Développez en quelques lignes chacun des sujets suivants :

- La sociolinguistique variationniste
- La sociolinguistique interactionnelle
- La sociolinguistique conversationnelle
- La sociolinguistique urbaine
- L'étude de William Labov (1963) sur la variation du phénomène/r/ dans les grands magasins de New York

TD 5 : Développez le passage suivant en vous appuyant sur des exemples précis :

Pour W.LABOV, les linguistes qui suivent la tradition saussurienne et les enseignements du CLG de F. de Saussure : « *s'obstinent à rendre compte des faits linguistiques par d'autres faits linguistiques, et refusent toute explication fondée sur des données extérieures tirées du comportement social* » (LABOV, 1976, P.259).

TD 6 : Expliquez la citation suivante en vous appuyant sur des exemples précis :

« *La communauté linguistique se définit moins par un accord explicite quant à l'emploi des éléments du langage que par une participation conjointe à un ensemble de normes* ». (W. Labov, *sociolinguistique*, édition de minuit, 1976, p.187).

TD 7 : Etudiez le phénomène de variation dans le texte ci-dessous :

La variation linguistique

Le français est, comme toutes les langues vivantes, soumis à des forces de diversification qui font en sorte que ses locuteurs ne parlent pas tous exactement de la même façon. Ce phénomène, connu sous le nom de *variation linguistique*, témoigne bien de la nature éminemment sociale de la langue.

Les types de variation linguistique

1. **La variation temporelle (ou diachronique)**, est lié à l'évolution des langues à travers le temps. Si les jeunes Québécois ne comprennent plus les mots *safre* « gourmand » ou *galarneau* « soleil », c'est que ces mots ont vieilli de nos jours. À l'inverse, des mots comme *écocentre* «

- lieu destiné à recevoir les déchets recyclables » ou *texter* « écrire un texto » sont apparus à date relativement récente dans l'usage québécois.
2. **La variation géographique (ou diatopique)** : est liée à la diversification de la langue à travers l'espace. En effet, une même réalité peut être désignée différemment selon les différentes régions de la francophonie (les Québécois parlent de *garde partagée*, alors que les Français utilisent *garde alternée*), de la même façon qu'un mot peut changer de sens d'une région à l'autre (les *cartables* français et québécois ne correspondent pas au même objet).
 3. **La variation sociale (ou diastratique)** : C'est ce phénomène qui explique que la langue change selon le milieu social auquel appartient un locuteur (sa classe sociale, son groupe professionnel, son sexe, etc.). On peut penser à des mots qui sont associés à la langue des milieux populaires ou moins scolarisés (comme *cannage* « boîte de conserve », au Québec) ou à celle des adolescents (*se flexer* au sens de « partir, s'en aller », par exemple, utilisé dans la langue des jeunes Québécois).
 4. **La variation contextuelle (ou diaphasique)** : On entend par là que les locuteurs adaptent leur langue en fonction de la situation dans laquelle ils se trouvent, selon les interlocuteurs auxquels ils s'adressent ou encore suivant le thème dont ils parlent. Des mots comme *menterie* (pour *mensonge*) ou *frigo* (pour *réfrigérateur*) sont courants dans la langue familière des Québécois, qui les éviteront toutefois dans la langue standard, tout comme les Français utilisent *se magner* (pour *se dépêcher*) ou *que dalle* (pour *rien*) seulement lorsqu'ils n'ont pas à surveiller leur façon de parler.

Les différents types de variation sont étroitement reliés et ne sauraient être dissociés les uns des autres. Ainsi, selon le point de vue que l'on adopte,

des verbes comme *déjeuner* « prendre le repas du matin », *dîner* « prendre le repas du midi » et *souper* « prendre le repas du soir » peuvent témoigner aussi bien de la variation géographique du français (on s'en sert au Québec, en Belgique et en Suisse) que de la variation temporelle (utilisés en ce sens, ils sont plutôt vieillis en France).

TD 8 : Distinguez entre les concepts fondamentaux de la sociolinguistique

- Variation / variété
- Norme / variété
- Bilinguisme / plurilinguisme
- Bilinguisme / Diglossie

TD 9 : Faites la distinction entre le code restreint et le code élaboré à partir du texte ci-dessous :

Code restreint et code élaboré

Le concept de code, tel qu'il est utilisé ici, renvoie au principe qui règle la sélection et l'organisation des énoncés. On décrira brièvement deux types fondamentaux de code linguistique et on examinera les fonctions de régulation qu'ils remplissent. On peut définir ces codes en fonction de la facilité ou de la difficulté avec laquelle on peut prévoir les choix syntaxiques opérés par le locuteur pour organiser les significations. On appellera « **code élaboré** » la forme de discours pour laquelle il est difficile de prévoir, en considérant une série d'énoncés représentative, les choix syntaxiques faits par le locuteur pour structurer son discours, parce que celui-ci opère sa sélection à partir d'une série étendue de possibilités qu'il peut organiser d'une manière souple. Inversement, dans le cas du « **code restreint** », il est beaucoup plus facile de prévoir, en considérant une série d'énoncés représentative, des choix syntaxiques qui sont opérés à partir d'une série limitée d'options.

Il faut noter que ces codes ne se laissent pas définir en termes de vocabulaire ou de lexique : un jargon ne constitue pas un code restreint. Cependant, tout donne à penser que la différenciation lexicale de certains champs sémantiques est plus grande dans le cas d'un code élaboré. Dans la mesure où la situation détermine fortement les choix syntaxiques et lexicaux, il n'est pas facile de donner un critère linguistique général pour distinguer entre les deux codes. C'est seulement en spécifiant la théorie qu'on pourrait décrire les choix syntaxiques et lexicaux d'un locuteur dans une situation particulière.

En outre, il convient d'insister sur le fait que la notion de code renvoie aux déterminants culturels et non aux déterminants génétiques des choix que le locuteur est conduit à faire, à la performance et non à la compétence, au sens que Chomsky donne à ces termes : à chaque niveau de compétence peuvent correspondre des performances différentes. Il est certain en revanche que ces codes peuvent être considérés comme des formes différentes de compétence communicative, au sens que D. Hymes donne à ce concept. Un locuteur disposé à utiliser un code élaboré a plus de facilités qu'un locuteur disposé à se servir d'un code restreint pour expliciter par le discours ses intentions subjectives.

Extrait de: Basil Bernstein, Langage et classes sociales,
Codes socio-linguistiques et contrôle social.
Paris, Éditions de Minuit, 1975, pp. 191-222.

BIBLIOGRAPHIE :

- BENVENISTE E., *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1974
- BERNSTEIN B., *Langage et classes sociales*, Paris, Minuit, 1975.
- BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire*. Paris, Fayard, 1982.
- BOYER H., « Les politiques linguistiques », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 94 | 2010, mis en ligne le 06 novembre 2012, consulté le 13 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/mots/19891> ; DOI : 10.4000/mots.19891
- BOYER H., *De l'autre côté du discours. Recherche sur le fonctionnement des représentations communautaires*, L'Harmattan, France, 2003.
- BOYER H., *Eléments de sociolinguistique: Langue, communication et société*, Dunod (2^o édition) 1996.
- BOYER H., *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris, 2001
- BOYER H., *Langues en conflit, Etudes sociolinguistiques*, L'Harmattan, Paris, 1991.
- BOYER H., *Plurilinguisme: « contact » ou « conflit » de langues ?*, L'Harmattan, Paris, 1997.
- BOYER H. (éd.), *Sociolinguistique, territoire et objets*, Delachaux et Niestlé, Paris, 1996.
- CALVET L.J., *Linguistique et colonialisme: petit traité de glottophagie*, Payot, Paris, 1974.
- CALVET L.J., *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Payot, Paris, 1994.
- CALVET L.J., *La Sociolinguistique, Que sais-je ?*, PUF, Paris, 1993
- CALVET L.J., *Les voies de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot, Paris, 1994.

- CALVET L.J., *Sociolinguistique du Maghreb*, bulletin du laboratoire de sociolinguistique, René- Descartes, Paris, 1996.
- CANUT C., *Imaginaires linguistiques en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 1998.
- CHAUDENSON R., *La francophonie: représentations, réalités, perspectives*, Didier-Edition, Paris, 1992.
- CHARAUDEAU P, *Langage et discours*, Hachette, Paris, 1983.
- DESCHAMPS J., *Les avatars de l'imaginaire*, L'Harmattan, France, 1996
- DOISE W., *Les représentations sociales : définition d'un concept*, Connexions, 45, 1985
- DRIGEARD G., FIALA P., TOURNIER M., *Courants sociolinguistiques*. Klincksiek, Paris, 1989.
- FISHMAN J., *Sociolinguistique*, Nathan, Paris, 1971.
- GUMPERZ J., *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, L'Harmattan, Paris, 1989.
- HAMERS J.F., BLANC M., *bilinguisme et bilinguisme*, Pierre Mardaga, Liège, 1983.
- HOUDEBINE - GRAVAUD A.M., *L'imaginaire linguistique*, L'Harmattan, France, 2002.
- JUILLARD C., CALVET L.J., *Les politiques linguistiques. Mythes et réalités*, FMA, Beyrouth, 1996.
- LABOV W., *Sociolinguistique*, Minuit, Paris, 1976.
- MACKEY W., *bilinguisme et contact des langues*, klincksieck, Paris, 1976.
- MANNONI P., *Les représentations sociales*, PUF, Paris, 1998
- MARCELLISI J.B., GARDIN B., *Introduction à la sociolinguistique*, Larousse, Paris, 1974

- MARTINET A., *Eléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris, 1970.
- MAURAIS J., *Politique et aménagement linguistiques*, Le Robert, Paris, 1987
- MONDADA L., *Cahiers de praxématique*, Presses Universitaire, Montpellier, 1998
- MOREAU M. L., *Sociolinguistique. concepts de base*, Pierre Mardaga, Liège, 1997.
- ROUQUETTE M.L., RATEAU P., *Introduction à l'étude des représentations sociales*, PUG, Grenoble, 1998
- SAUSSURE F. (de), *Cours de linguistique générale*. Alger; ENAG, 1990.

PARTIE 2 :

LA PSYCHOLINGUISTIQUE

CHAPITRE 1

INTRODUCTION A LA PSYCHOLINGUISTIQUE

Introduction

La psycholinguistique est l'étude des processus cognitifs mis en œuvre dans le traitement et la production du langage. Fondée dans les années 1950, la psycholinguistique fait appel à de nombreuses disciplines, telles les sciences du langage, la neurologie et la neurobiologie, la psychologie et les sciences cognitives. Ci-dessous, nous mettons l'accent sur quelques concepts fondamentaux de la discipline :

Langage : est la faculté de mettre en œuvre un système de signes linguistiques permettant la communication et l'expression de la pensée, ce qui est privatif des humains. L'acquisition du langage est l'objet de la psycholinguistique.

Neurologie : est la discipline médicale clinique qui étudie l'ensemble des maladies du système nerveux, et en particulier du cerveau.

Neurobiologie : discipline qui étudie le fonctionnement des neurones.

Neurone : cellule de base du tissu nerveux, capable de recevoir, d'analyser et de produire des informations.

Psychologie : étude scientifique des faits psychiques, ensemble de manières de penser, de sentir et d'agir qui caractérisent une personne.

Sciences cognitives : regroupent un ensemble de disciplines scientifiques permettant de comprendre les mécanismes de la pensée humaine. C'est l'étude de différents domaines tels que : la perception, l'intelligence, le langage, le raisonnement ou même la conscience.

1. Aperçu historique :

Le terme « *psycholinguistique* » apparaît vers 1951 avec la psychologie du langage. Au départ, il s'agit essentiellement des problématiques du développement et de l'apprentissage:

1.1. Piaget (1946):

La formation du symbole chez l'enfant. Il se demande comment l'intelligence se développe. Il n'a pas d'intérêt pour le langage en tant que tel: le langage n'est qu'une des manifestations d'une capacité cognitive plus générale: la fonction sémiotique (signe) ou symbolique. Le langage est (donc) essentiellement un moyen de représentation (interne) et aussi un objet de réflexion: métalinguistique: ce que l'enfant sait à propos du langage.

1.2. L'école soviétique : Vygotsky et Luria :

Ils s'intéressent au langage comme instrument de socialisation et comme produit des interactions sociales. Ils étudient la relation entre le langage et la pensée ainsi que le rôle des interactions sociales.

1.3. Skinner (1957)

Verbal Behavior (gros livre de 400 pages). Il rejette tout vocabulaire mental. Tout ce qu'on ne peut pas voir est banni. Tout est construit sur l'observable. Pour lui, le « comportement verbal » s'explique comme les réponses de l'organisme aux stimulations (internes ou externes) et l'histoire de leurs renforcements. La théorie de Skinner a servi de repoussoir, la psycholinguistique s'est construite en opposition à la théorie behavioriste du langage.

La théorie de Skinner était un projet **ambitieux**, il voulait appliquer les concepts de l'apprentissage par conditionnement pour expliquer un comportement complexe, le langage. C'est un projet de recherche qu'il a fait, un travail théorique qui ne repose sur aucune observation.

1.3.1. Conditionnement classique:

Un mécanisme d'apprentissage d'associations. Un stimulus inconditionné (steak) donne lieu à une réponse inconditionnée (salivation). On associe à un stimulus inconditionné, un autre stimulus (clochette), celui-ci devient le stimulus conditionné qui donne lieu à une réponse conditionnée qui est la même que la réponse inconditionnée après apprentissage.

1.3.2. Conditionnement opérant:

Un mécanisme de modification du comportement par ses conséquences. Un comportement est renforcé s'il a des conséquences favorables pour l'organisme (**renforcements**), comme le rat qui reçoit de la nourriture lorsqu'il appuie sur une pédale (la première fois, il appuie accidentellement sur la pédale). Un comportement est évité s'il a des conséquences défavorables pour l'organisme (**punitions**), comme le rat qui reçoit une décharge lorsqu'il appuie sur une pédale. Pour Skinner, concernant le langage: les *comportements verbaux* sont des réponses à des stimulations qui s'expliquent par l'histoire des renforcements et punitions que l'individu a rencontré dans des situations de stimulation analogues.

2. Naissance de la psycholinguistique

En 1951: Conférence rassemblant psychologues et linguistes à l'Université Cornell - apparition du mot « psycholinguistique ». Il y a une volonté de développer un champ de recherche interdisciplinaire, une influence

des travaux de linguistique de N. Chomsky et le développement du cadre général de la psychologie cognitive ainsi que l'abandon graduel du cadre behavioriste.

Linguistique: Description de la structure et des règles d'organisation des langues naturelles.

Psychologie du langage: Les conduites ou comportements langagiers, étudiés dans le cadre du fonctionnement global de l'individu.

Psycholinguistique: Une sorte d'hybride, sa problématique est celle de la psychologie du langage, mais bon nombre de ses outils théoriques et méthodologiques sont issus de la linguistique...

3. Domaines d'étude

La psycholinguistique est une branche toute jeune qui date des années 70. En cela c'est une science nouvelle. Elle étudie les processus cognitifs mis en œuvre dans le traitement et la production du langage. C'est une pratique interdisciplinaire par nature. Elle est étudiée tant par les domaines de la psychologie, des sciences cognitives, que par ceux de la linguistique. Son sujet est de mieux appréhender, lors d'un accompagnement thérapeutique, les pathologies neurologiques qui affectent les capacités linguistiques, telles que les aphasies ; la dyslexie, les dyspraxies...etc.

Elle se penche aussi, et par ailleurs sur ce que l'on appelle les ALS (Analyse des Logiques Subjectives). En effet, les mécanismes de productions de langage sont tellement complexes et rapide qu'il est parfois nécessaire de s'intéresser à tout ce qui est en amont de cette production qu'il s'agisse de :

- La phonétique et la phonologie qui s'intéressent à l'étude des sons de la parole. Autrement dit, comment le cerveau fait-il pour produire et comprendre ces sons ?
- La morphologie ;
- La syntaxe ;
- La sémantique ;
- La pragmatique

Elle est composée des domaines suivants :

- **L'acquisition du langage:** Phonologie, Lexique, Syntaxe, Développement métalinguistique: le langage comme objet de réflexion
- **Les mécanismes de traitement du langage:** compréhension et production; la reconnaissance/ la production des sons de la parole, la reconnaissance/ la production des mots parles, l'analyse/ la construction des phrases, la compréhension de textes/ la planification et l'organisation du discours.
- **Les troubles du langage:** Troubles liés à des lésions du cerveau, Troubles du développement, Troubles du vieillissement
- **Cerveau et langage:** Les bases neuro-anatomiques et neurophysiologiques du fonctionnement, les déterminants génétiques du langage.
- **Langage et pensée:** Est-ce qu'il y a une vie (mentale) sans le langage? Est-ce que le langage détermine notre vision du monde?
- **Le langage dans ses différentes modalités:** la lecture et la production écrite, les langues visuelles des communautés sourdes.
- **Le multilinguisme**
- **Psycholinguistique appliquée:** Apprentissage, traduction, enseignement.

Conclusion

Un des psycholinguistes les plus connus est Noam Chomsky. Il pense que les humains ont une grammaire universelle innée. Cette grammaire universelle contiendrait les règles grammaticales permettant de parler toutes les langues. C'est un point de vue récusé notamment par le courant du connexionnisme.

La faculté de l'homme à communiquer nécessite de nombreuses tâches intellectuelles qui s'exécutent très rapidement (l'espace de quelques centaines de millisecondes). Leurs variétés et leurs complexités reposent sur des processus cognitifs qui sont la plupart du temps inconscient et de ce fait difficilement définissables. Leur observation ne peut donc s'opérer qu'indirectement, ainsi la connaissance en psycholinguistique est essentiellement empirique.

CHAPITRE 2

ACQUISITION DU LANGAGE

Introduction

L'acquisition du langage est une étape importante du développement de l'enfant qui se déroule généralement entre les âges de un et trois ans. Même si l'apprentissage du langage débute en réalité bien avant cet âge et se poursuit au-delà de la petite enfance, c'est durant cette période que les transformations de la communication verbale orale sont les plus remarquables tant en compréhension qu'en production.

L'acquisition du langage oral par l'enfant se déroule en parallèle avec le développement de nombreuses autres aptitudes cognitives et notamment de l'intelligence symbolique mais ces évolutions sont parfois dissociées.

1. Les étapes de l'acquisition du langage :

Au cours du développement humain, le langage est précédé par des modes de communication non-verbaux (jeux d'imitations réciproques entre la mère et le bébé par exemple). En effet dès la naissance (c.à.d. à partir de quelques minutes après la naissance) le bébé détecte si les personnes qui l'entourent sont en train d'interagir avec lui ou non. Si c'est le cas le bébé répond et est stimulé par cette interaction : il s'agit alors de communication préverbale. Par la suite, cette communication non-verbale reste présente lors de la communication verbale : par exemple on discute en se comprenant d'autant mieux quand on se regarde l'un et l'autre.

La possibilité de manipuler des signes linguistiques n'apparaît pas brusquement mais est préparée par un travail qui commence très tôt. Ainsi, l'accent de la langue maternelle se fait entendre dès les premiers babillages de

l'enfant avant qu'il ne sache parler véritablement ni même prononcer un son ayant une quelconque signification.

L'acquisition du langage se fait par le biais des cinq sens : ouïe, vue, toucher, odorat, et goût qui aident à la structuration du cerveau afin de reconnaître les stimuli extérieurs.

1.1. Les cris de l'enfant

Les cris du nouveau-né ne sont pas encore du langage, il ne s'agit que d'expressions de malaise ou de souffrance sans intention de signification ou de communication. Mais s'ils n'ont pas de sens pour le bébé, son entourage va leur en donner. Le bébé va établir un lien dans son cerveau entre ses cris et la vue des adultes, il va les utiliser comme des signaux adressés à son entourage pour qu'il agisse sur lui.

1.2. La phase de la communication pré linguistique (le babillage)

Progressivement, l'enfant va reconnaître les personnes et établir un lien entre les paroles qu'elles prononcent et certains objets qu'elles désignent. L'interaction entre l'enfant et ces objets servira de repère de plus en plus défini.

Vers trois mois l'enfant comprend des mots simples comme *papa*. Il est important de signaler ici que l'un des facteurs fondamentaux permettant le développement de la communication linguistique est la communication non-verbale (imitation, communication affective). Pour que l'enfant parle il faut qu'il le désire, il faut qu'il soit stimulé.

Vers le quatrième mois on peut entendre les premiers gazouillis, ce qui correspond à un babillage plus complexe. Le bébé produit d'abord des sons de

façon accidentelle, c'est en général un fort stimulant pour les adultes en train d'interagir avec le bébé, qui commentent les sons, les répètent, y réagissent. C'est donc l'interaction adulte-bébé elle-même qui est stimulée et donc le bébé est fortement incité à persévérer. Le bébé reproduira alors certains sons de façon constante et répétée.

Vers la fin de la première année, le babillage est plus clair et on constate la répétition intentionnelle de certaines sonorités, l'enfant a alors la possibilité de prononcer le premier mot.

1.3. La phase de l'acquisition linguistique

Le jeune enfant manifeste une intention de signification précise et correspond véritablement à l'accès au langage. Il n'y a pas de mot privilégié apparaissant plus systématiquement que d'autres (même si *papa* et *maman* sont les mots les plus fréquents) et l'âge d'apparition se situe entre neuf et douze mois.

Ce premier mot a plus de signification pour l'enfant qu'il n'en a pour l'adulte, c'est pourquoi on le qualifie de mot-phrase car il ne renvoie pas seulement à un objet, mais à une action ou une situation. Exemple : « Maman » peut signifier « elle arrive », « cet objet lui appartient » ou « c'est sa voix que j'entends ».

L'acquisition proprement linguistique concerne à la fois l'ajustement du système phonologique, le maniement d'un lexique de plus en plus riche et la mise en place des principes contraintes grammaticales, cet apprentissage se déroule généralement en quatre étapes :

1.3.1. La compréhension de mots :

Entre huit et dix mois, la plupart des jeunes enfants, en répondant de manière adéquate à des interventions verbales, montrent leur capacité à comprendre certains mots.

1.3.2. La production de mots :

Entre onze et treize mois, on assiste généralement à la production des premiers mots qui sont souvent monosyllabique et comportent une séquence consonne-voyelle. Après une progression relativement lente, on assiste, entre dix-huit et vingt mois, à une accélération dans l'acquisition du lexique, phase appelée : *explosion du vocabulaire*.

1.3.3. La combinaison de mots :

L'explosion du vocabulaire s'accompagne de l'émergence des premières combinaisons de mots. Le jeune enfant met alors à produire des énoncés à deux mots (parti papa). Il s'agit d'une phase décisive durant laquelle se met en place le début d'une organisation syntaxique, même si les contraintes grammaticales ne sont pas encore observées.

1.3.4. L'émergence de la grammaire :

La mise en place du système grammatical débute aux environs de deux ans, pour s'affirmer progressivement jusqu'à quatre ou cinq ans. On assiste alors à l'émergence des principales règles grammaticales (ordre des mots, accord, apparition des mots fonctionnels comme les prépositions et les articles, etc..).

L'acquisition du langage est une étape majeure de la vie de l'être humain. Partout dans le monde, tout individu apprenant à parler doit se construire, pendant sa petite enfance, par lui-même et pour lui-même, ses

propres connaissances de la langue afin d'être à même de communiquer. La relation entre les aspects universels de ce processus d'acquisition et les aspects spécifiques d'une langue et d'une culture données est au centre des recherches sur le langage des enfants. Tous les enfants ont accès à un flux continu de paroles comme facteur d'apprentissage d'une langue. La manière dont les enfants acquérant différents langages segmentent en unités significatives le flux du discours et la relation entre les développements conceptuel et linguistique font l'objet d'étude de la psycholinguistique.

2. Critique du processus d'acquisition du langage

L'observation du développement du langage chez l'humain pose un problème pour certains psycholinguistes en avançant les critiques suivantes:

- Un enfant peut produire un nombre infini d'énoncés même s'il ne les a jamais entendus auparavant, ce qui s'opposerait à l'hypothèse selon laquelle une langue est acquise par mémorisation cumulative d'énoncés entendus.
- Une autre observation vient corroborer les hypothèses de Chomsky, celle de l'existence d'une période de la vie particulièrement propice à l'acquisition d'une langue, période au-delà de laquelle l'apprentissage de cette langue ou d'une autre langue devient plus difficile.
- Les résultats des études menées sur les troubles du langage montrent que les chances de guérison de ces troubles sont bien plus élevées chez les enfants pré-pubères. Après la puberté, la guérison est incertaine ou incomplète. Cette observation permet de penser qu'il existe, dans la formation de l'enfant, un moment qui marque l'arrêt définitif du développement de la faculté du langage.

2.1. Le développement du langage selon BAILLY

BAILLY mentionne deux phases importantes dans le développement du langage : l'apparition chez l'enfant d'activités épi-linguistiques et puis un peu plus tard, d'activités métalinguistiques. Ces activités correspondent à la prise de conscience par l'enfant du fonctionnement du langage.

2.2. Les activités épi-linguistiques

Elles recouvrent la connaissance intuitive, implicite, non analysée, qu'un locuteur a de la langue en tant que système. Ces «habiletés» automatiques, intrinsèquement inaccessibles, préexistent chez l'enfant aux activités métalinguistiques, sous forme d'intuitions d'acceptabilité, de compétences correctives, de manipulations et de jeux précoces (concernant le contenu ou la forme) sur le Langage. Dans la description que Bailly donne ensuite du développement de ces activités apparaît la notion de « veille » que l'enfant exerce lors de la production d'énoncés et cette veille témoigne de la conscience grandissante qu'il prend de la forme, en particulier, des énoncés qu'il produit.

2.3. Les activités métalinguistiques

Elles se manifestent entre quatre et huit ans et prennent la forme de jugements méta-syntaxiques, de jugements de grammaticalité ou de jugements sur l'acceptabilité des énoncés. Il ne s'agit plus alors d'activités tacites et intuitives, mais d'activités explicites et conscientes. La recherche attribue le développement de ces activités métalinguistiques aux progrès que l'enfant accomplit et qui lui permettent de mieux structurer ses connaissances, d'exercer un plus grand contrôle sur ses procédures attentionnelles de

sélection et de traitement des informations linguistiques, et d'accroître l'interdépendance entre les aspects procéduraux et déclaratifs des traitements langagiers.

3. Le langage et le cerveau

L'apprentissage d'une langue s'appuie largement sur des observations issues de la neurobiologie et de la psycholinguistique. De nombreux ouvrages de didactique des langues contiennent un ou plusieurs passages décrivant le fonctionnement du cerveau. Les données de la neurobiologie sont alors utilisées comme base théorique scientifique à des propositions didactiques. Ainsi, les travaux de BAILLY portent sur les fonctions spécifiques de chacun des hémisphères cérébraux en les présentant comme suit :

- l'hémisphère gauche est plus spécialisé dans le traitement des éléments abstraits, complexes verbalisés, liés au raisonnement.
- l'hémisphère droit est plus spécialisé dans le traitement des éléments sensibles, spatiaux et globaux : c'est le domaine de l'imaginaire, de la créativité, du non-verbal. (Bailly 1998A : 64). Elle développe ensuite les conséquences que cette spécialisation peut avoir sur l'activité de langage en prenant la précaution néanmoins de préciser que la spécialisation des hémisphères reste relative et fait encore « l'objet de débats ». (Bailly 1998A : 63-64).

4. La psycholinguistique et l'acquisition du langage

La théorie innéiste de CHOMSKY a marqué une rupture avec l'approche behavioriste de Skinner et elle a suscité de nombreux travaux de recherche dont le but était de trouver la confirmation d'hypothèses sur la « compétence » en s'appuyant sur des analyses de la « performance ». En psychologie et en

psycholinguistique, de nombreuses études ont été consacrées à la perception et à la production du langage, il s'agit là d'un vaste champ d'étude. Il ne sera question ici que de mentionner à grands traits les problématiques qui sont à l'origine de ces recherches, ainsi que les conclusions générales auxquelles elles ont abouti.

4.1. Perception du langage

Le traitement du langage qui s'effectue dans le cadre de la compréhension consisterait en une succession de sous-processus allant de la perception des sons ou des formes écrites à l'interprétation « centrale » dans laquelle la mémoire joue un rôle essentiel. La compréhension s'apparente à des va-et-vient successifs entre la forme perçue et le sens qui se construit graduellement. La compréhension du langage ne se réduit donc pas à la simple reconnaissance de formes, elle implique un travail de la mémoire. C'est, en effet, la mémoire qui permet de comparer le perçu au déjà connu. A partir de cette comparaison, une hypothèse de sens possible est élaborée. Cette hypothèse est alors vérifiée par un retour vers la forme. Elle est alors validée ou invalidée, ce qui permet de prendre en compte d'autres éléments du perçu. Ce nouvel apport de données perçues donne lieu à une nouvelle hypothèse de compréhension. Le processus se poursuit ainsi jusqu'à ce que le message soit considéré comme compris.

Il est important de prendre la mesure de l'extrême rapidité avec laquelle s'effectuent ces multiples opérations. La perception du langage est marquée par la vitesse et la contrainte. En effet, le débit normal de la parole est de 200 mots par minute soit 12 à 15 phonèmes par seconde. Peut-être est-ce précisément la rapidité de ces processus qui font que le sujet ne peut pas les contrôler ; et il est intéressant de noter que l'on ne peut s'empêcher volontairement de comprendre un mot familier dès qu'il est perçu. D'une

certaine façon, l'activité de compréhension semble automatisée au point de s'apparenter au réflexe.

Cette vitesse de traitement de l'information a une autre conséquence : elle rend difficile l'étude de tous les phénomènes liés à la perception du langage, et il n'est pas étonnant que nombre de ces phénomènes restent encore inconnus ou inexplicables. Il a été remarqué que la perception n'est pas le fait des seuls organes de l'audition, des indices visuels peuvent jouer un rôle dans l'identification de sons du langage. Cette observation conduit à penser qu'il est plus facile de comprendre un interlocuteur que l'on voit qu'un interlocuteur au téléphone. De la même façon, un film mal doublé dans lequel les mouvements de la bouche des acteurs ne correspondent pas aux sons entendus ne peut que rendre la tâche de compréhension plus difficile.

4.2. Production du langage

Une première remarque s'impose à la suite des propos qui viennent d'être tenus sur la perception du langage. Selon Weil-Barais, il ne serait pas exact de concevoir le processus de production du langage comme une inversion du processus de perception pour la simple raison que, dans l'un, on va du son au sens et, dans le second, on va du sens au son. La production d'un énoncé a sa spécificité. Notamment, la production d'un énoncé implique une intention, une planification et des choix. Il s'agit là de la manifestation d'une volonté et d'une conscience, bien différente des caractéristiques de la perception qui, comme cela a été vu, est une activité que le sujet ne contrôle pas totalement.

WEIL-BARAIS souligne que l'exploration scientifique des phénomènes liés à la production du langage place le chercheur devant une alternative. En effet, soit on considère que les phénomènes de production sont, par essence, subjectifs et dans ce cas, ils ne sont pas accessibles et le langage demeure un

pan obscur du sujet, une boîte noire, soit on considère que les états mentaux sont conscientisables et verbalisables et, dans ce cas, le langage devient le moyen d'accéder à des parties reculées de la conscience, d'accéder à la boîte noire. Ferrand souligne que parler est le : [...] talent cognitif et moteur que nous pratiquons le plus ; c'est celui qui nous paraît le plus simple et le plus immédiat, mais c'est aussi le plus complexe. (Ferrand 2001 : 27). Cet auteur mentionne les trois étapes de la production de la parole :

- La préparation conceptuelle du message préverbal : [...] le message à exprimer correspond aux intentions, aux idées que le locuteur veut exprimer ; ce message est non linguistique ou préverbal.
- La seconde est celle de la formalisation ou lexicalisation du message préverbal, au cours de laquelle les informations sémantiques et syntaxiques relatives aux mots concernés sont récupérées, comme le sont ensuite les informations phonologiques et morphologiques correspondantes.
- La troisième étape est celle de l'articulation.

Conclusion :

Il est difficile de décider si les énoncés se construisent en partant du lexique, par exemple, ce qui impliquerait que le lexique dicte la syntaxe. Il ne semble pas non plus que la production orale corresponde à un enchaînement de processus, mais plutôt à la mise en œuvre de tous ces processus de manière simultanée.

CHAPITRE 3

LES TROUBLES DU LANGAGE

Introduction

Ces troubles englobent un ensemble de perturbations langagières qui peuvent toucher les différents niveaux du langage à savoir la phonologie, le lexique et la syntaxe. Ces troubles peuvent avoir diverses origines. Certains sont associés à des syndromes comme les déficiences intellectuelles, l'autisme, la surdité, le manque de stimulation (privation psycho-sociale) ou à des atteintes neurologiques. Toutefois, des enfants présentent un trouble grave du développement du langage sans qu'aucune cause évidente ne soit trouvée, alors même que leur développement dans les autres domaines est normal et qu'ils ont des capacités intellectuelles préservées. Ces troubles du développement du langage se répartissent en 2 groupes :

- **Les troubles fonctionnels ou retard simple**, qui ne touchent pas la structure même du langage et sont donc réversibles en des temps variables, constituant uniquement un retard plus ou moins important dans le développement du langage.
- **Les troubles structurels ou dysphasies** qui comportent de véritables déviations.

1. Les troubles fonctionnels :

1.1. Les troubles articulatoires :

Jusqu'à l'âge de cinq six ans, le remplacement d'un point d'articulation par un autre, ou son absence, est dans la normalité. Exemple : substitution de « ch » par « s » (« sat » au lieu de « chat »), « l » par « r », « k » par « t ».

Par contre l'établissement de points d'articulation erronés doit être considéré comme anormal dès l'âge de quatre ans. Ce défaut, le zézaïement par une béance de l'articulé dentaire, un chuintement, un son nasal, peut venir d'un mauvais articulé dentaire que l'orthodontiste sera amené à restaurer. Il peut aussi dépendre d'un défaut d'audition des sons aigus. Mais le plus souvent il n'est que la trace d'un automatisme articuloire mal construit, par difficulté de discrimination auditive de la première enfance et sa fixation par l'entourage.

1.2. Le retard simple de la parole

Il s'agit de simplification phonétique des mots sous forme d'omission (« chamb » pour « chambre »), de substitution (« romage » pour « fromage »), d'inversion (« pestak » pour « spectacle »), de réduction de mots longs (« presgiteur » pour « prestidigitateur »).

Le retard de parole donne également des erreurs articuloires mais qui ne sont pas constantes. A certains moments, le point d'articulation est correct. Ces troubles de la parole appartiennent au développement normal mais ne doivent pas persister au delà de cinq ou six ans. Leur persistance nécessite un traitement avant l'entrée à l'école. Ces troubles traduisent une difficulté phonologique. Ils peuvent être isolés ou accompagnés d'un retard de langage.

1.2.1. Le retard simple de langage

Ce retard de langage n'est pas lié à un déficit sensoriel, intellectuel ou moteur.

Il y a un décalage entre l'élaboration du langage et la chronologie normale des autres acquisitions.

Ce retard se traduit par un trouble de l'organisation des phrases : l'enfant

n'utilise pas de phrases complexes, ne respecte pas l'ordre des mots, n'utilise pas le « je ».

Exemple : « Moi, assis » pour « Je m'assois ». La compréhension est meilleure que l'expression mais ces difficultés d'expression rendent difficiles l'insertion scolaire, le retentissement se faisant ressentir dans les autres secteurs d'acquisitions.

Le retard simple de langage peut se rencontrer dans les milieux linguistiquement pauvres (l'enfant a été peu sollicité dans la première enfance) ou lorsque l'enfant est laissé dans un abandon affectif. Le maintien d'un parlé infantile peut être responsable d'un retard de langage : il est nécessaire que le niveau linguistique de réception soit beaucoup plus riche que celui de l'expression. Un bilan est nécessaire vers l'âge de quatre ou cinq ans pour évaluer l'importance du retard de langage.

1.2.2. Le bégaiement

Le bégaiement est une perturbation du flux et du rythme de parole qui est souvent associée à des manifestations motrices. La respiration est souvent mal utilisée. Il existe une forme particulière de bégaiement dite primaire, physiologique, avec répétition des syllabes sans tension spasmodique ou tonique, apparaissant vers trois ans et qui se trouve fréquemment chez des enfants qui commencent des phrases. Ce type de bégaiement ne nécessite aucun traitement et disparaît spontanément. Le bégaiement en tant qu'atteinte du débit illocutoire se manifeste de différentes façons.

On distingue :

- **le bégaiement clonique** : répétition saccadée, involontaire d'une syllabe.

- **Le bégaiement tonique** : impossibilité d'émettre certains mots. Le bégaiement tonico-clonique associe à des degrés divers les deux aspects précédents et constitue la forme la plus fréquente.
- **Le bégaiement par inhibition** : suspension de la parole pendant un certain temps sans aucune manifestation motrice. La prise en charge est spécifique : orthophonie, thérapie, relaxation.

2. Les troubles structurels

2.1. La dysphasie

La dysphasie est un trouble structurel, primaire et durable de l'apprentissage et du développement du langage oral. C'est un trouble plus ou moins sévère et se présentant sous des formes diverses : paroles indistinctes, troubles de la syntaxe, expressions par mots isolés, discours plus ou moins construit, manque du mot, compréhension partielle du langage oral.

La dysphasie s'accompagne de difficultés : d'attention, d'abstraction, de généralisation, de perception du temps et de repères spatio-temporels, de mémorisation, de discrimination auditive, de fatigabilité, d'émotions (anxiété repli sur soi, agitation....) 8 % d'enfants.

2.2. La dyspraxie

La dyspraxie est un trouble spécifique des apprentissages se caractérisant par un trouble de l'organisation du geste. C'est un dysfonctionnement de la coordination et de la planification des gestes (difficultés à programmer et à automatiser la coordination des gestes volontaires).

2.3.La dyslexie

La dyslexie est un trouble d'apprentissage spécifique, durable, du langage écrit dont l'origine est neurobiologique. C'est un déficit de la conscience phonologique qui se manifeste par une difficulté à manipuler les sons qui composent les mots.

2.4.L'aphasie

On parle d'aphasie quand un individu a perdu totalement ou partiellement la capacité de communiquer par le langage, c'est-à-dire de parler et/ou de comprendre ce qu'on lui dit. Les orthophonistes (spécialistes du langage) font une différence entre l'articulation, la parole et le langage: si un individu éprouve des difficultés pour prononcer des sons (quelle que soit leur place dans le mot) on dira qu'il a un trouble de l'articulation ; s'il éprouve des difficultés à combiner les sons pour faire des mots (ajouts, substitutions, altérations, omissions de sons en fonction de leur place dans le mot), il s'agira d'un trouble de la parole; s'il éprouve des difficultés à choisir ses mots, à les combiner pour faire des phrases ou même à comprendre leur sens, on dira plutôt qu'il a un problème de langage.

L'aphasie est un trouble du langage auquel s'ajoutent souvent des difficultés de parole; elle entraîne des perturbations tant de l'expression que de la compréhension du langage. Plusieurs formes du langage peuvent être touchées: la conversation, la lecture, l'écriture, etc. Souvent l'aphasique n'arrive plus à nommer des objets, ne retrouve plus le nom des personnes qu'il connaît; il se peut même qu'il ne puisse répondre clairement par oui ou non. L'aphasie est un trouble du langage acquis, c'est-à-dire qu'elle survient chez un individu qui avait auparavant un langage normal et se distingue donc des problèmes pouvant apparaître lors du développement du langage chez l'enfant.

Conclusion

Selon certains chercheurs, deux facteurs prédominent pour prémunir les enfants contre les troubles du langage : la fréquence d'exposition au langage oral et la qualité du langage avec laquelle on s'adresse à eux.

Il est à signaler qu'avec l'essor technologique ces dernières années, un autre facteur de risque de troubles du langage peut s'ajouter ; l'exposition aux écrans (télévision, console de jeux, tablette, smartphone, ordinateur...). En effet, selon certaines recherches récentes, les enfants exposés aux écrans le matin avant l'école seraient trois fois plus à risque de souffrir de troubles du langage. De plus, le cas s'aggrave si les enfants discutent rarement, voire jamais, du contenu des écrans avec leurs parents, d'où le risque de troubles du langage sera multiplié par six.

CHAPITRE 4

LE LANGAGE, PROPRIETE SPECIFIQUE DE L'HOMME

Introduction

Nous traduisons nos pensées en mots et en phrases pour communiquer avec autrui sans que cela nous coûte beaucoup d'effort conscient. De la même façon nous n'avons aucun problème pour saisir la pensée exprimée dans les mots et les phrases qui nous sont adressés. Toute personne normale utilise le langage naturellement. Cependant, les systèmes qui sous-tendent le langage sont très complexes.

1. Production : parler

Supposons que nous voulions informer quelqu'un d'un fait précis : le gros appétit d'un lapin a provoqué la disparition de toutes les laitues du jardin. Nous allons dire : « *un lapin a mangé toutes les laitues* ». Voyons maintenant de quoi nous avons besoin pour produire un tel énoncé.

D'abord, nous devons trouver les mots nécessaires pour rapporter les aspects pertinents de la situation que nous voulons décrire : lapin, manger laitue. Nous supposons que cela implique une recherche dans une sorte de liste de vocabulaire connu, afin d'en extraire les mots dont nous avons besoin. Appelons cette liste : lexique mental.

Le lexique mental ressemble à un dictionnaire : nous y trouvons les informations sur le sens et la prononciation des mots, en eux-mêmes, mais aussi toute *idiosyncrasie* qui caractérise certains mots, telle que la déviation par rapport aux règles générales de formation du pluriel (ex : mal/maux), ou les restrictions sur le type de phrases dans lequel le mot peut être utilisé. Ainsi

le lexique mental contient une série d'informations sur la façon dont le mot est utilisé.

Une fois les mots trouvés, nous devons les assembler dans une phrase qui fournira à notre interlocuteur une description fidèle du fait dont nous voulons l'informer. Par exemple, la suite : « lapin les toutes un a mangé » n'est pas une phrase, même si notre interlocuteur peut reconstruire le message à partir de cet énoncé.

Les mots que nous avons besoin choisis seront nécessairement placés dans un ordre spécifique si ce que nous voulons dire est destiné à donner une phrase en français. Ainsi, les mots doivent être combinés suivant les règles qui gouvernent les structures de phrases de la langue française. L'ensemble des règles qui déterminent l'ordre des mots dans la phrase s'appelle la syntaxe. Ainsi, nous sommes obligés de dire : un lapin a mangé toutes les laitues ou « toutes les laitues ont été mangées par un lapin ».

Si nous disons par exemple : toutes les laitues ont mangé un lapin, la signification est différente. Nous devons choisir une suite de mots conforme à la syntaxe du français, mais aussi former une phrase qui signifie ce que nous voulons qu'elle signifie. L'ensemble des règles qui déterminent le sens de la phrase s'appelle la sémantique.

En d'autres termes, les règles sémantiques décrivent comment les différents mots, occupent différentes positions à l'intérieur de structure syntaxique, confèrent un sens à la phrase entière. Lorsque la phrase est choisie, nous devons la prononcer, c'est la description phonétique. L'appareil phonatoire vocal prend la suite des opérations produisant des mouvements par petites variations de pressions dans l'air qui nous entoure. Ces changements de pression dans l'air sont des ondes sonores.

2. Perception : comprendre

Les ondes que nous produisons traversent l'air pour atteindre l'oreille de notre interlocuteur. La première chose que notre interlocuteur doit faire est de segmenter ce flux sonore en une séquence de mots, tout en vérifiant dans son lexique mental que chaque paquet de son ainsi découpé correspond à un mot du français. L'auditeur aura l'occasion de déterminer la signification de ces mots, tels qu'ils sont décrits dans son lexique. Par la suite, ou en même temps, notre auditeur doit aussi extraire la structure syntaxique de la phrase et vérifier tout le temps qu'elle est conforme aux règles de la syntaxe française. Disposant d'un double réseau d'informations lexicales et syntaxiques, notre auditeur va pouvoir utiliser les règles de la sémantique pour comprendre le sens de la phrase.

Il faut ajouter le problème du contexte dans lequel une phrase est produite et qui joue un rôle important, déterminant le niveau de complexité des processus requis pour la compréhension de cette phrase. Ainsi, le processus de production et de réception de la parole est présenté dans le schéma suivant :

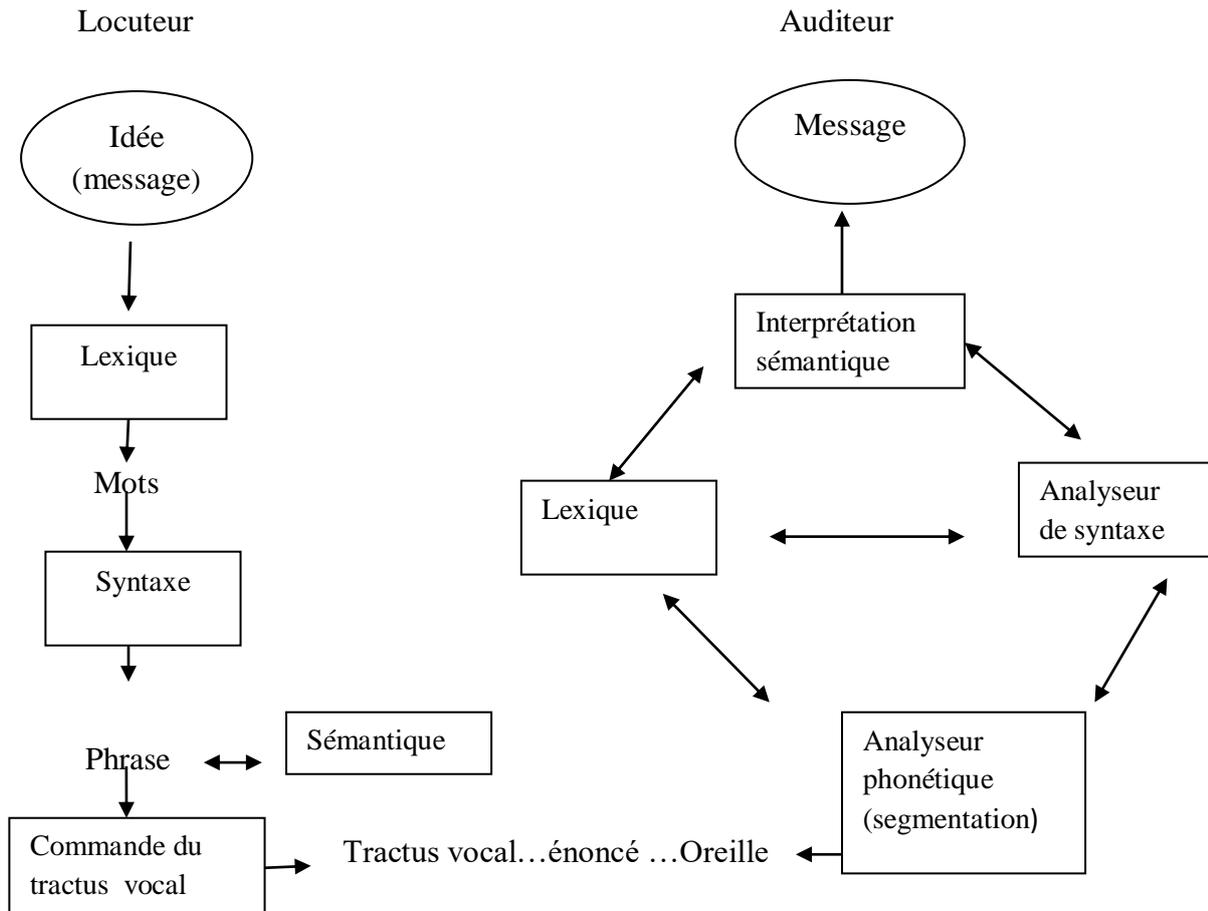


Schéma 01 : Processus de production et de réception de la parole

Toute personne qui parle et comprend les phrases d'une langue connaît cette langue. Cela veut dire posséder sa grammaire, ou encore avoir acquis une représentation interne d'une grammaire donnée. En parlant une langue, le locuteur exploite ses connaissances internes d'un système de règles et de principes nécessaires pour convertir les sons de parole en messages porteurs de sens. Le but de la linguistique et de la psycholinguistique est de proposer une description exacte de ces règles telles qu'elles apparaissent pendant l'acte de parole. En fait, les règles proposées par les linguistes et les psycholinguistes doivent être considérées comme une approximation de ce que le locuteur possède réellement dans son esprit.

3. L'organe phonatoire et l'organe de réception des sons

Les organes que nous utilisons dans la production de la parole peuvent avoir d'autres fonctions, mais la respiration est la base de la production de la parole. La plupart du temps, nous ne faisons pas de bruit lorsque nous expirons, mais si ce courant d'air est mis en vibration, il devient audible. Lorsque nous renflons, nous faisons du bruit involontairement, mais c'est intentionnellement que nous émettons du bruit lorsque nous parlons.

3.1. La production de la parole : les organes phonatoires

Dans la parole, ce sont les cordes vocales qui provoquent la vibration de l'air. Lorsque nous parlons, les cordes vocales s'ouvrent et se ferment très rapidement, coupant le courant d'air en une série rapide de brèves explosions. Cette série d'explosions est entendue comme une sorte de sons dont la hauteur varie avec la fréquence de vibration des cordes vocales. Le caractère de ce son bourdonnant peut être modifié par la forme du tractus vocal. Le tractus vocal, forme au-dessus du larynx un passage tortueux, constitué du pharynx, de la bouche, et de la cavité nasale.

C'est le changement intervenant dans la forme du tractus vocal qui induira les variations dans les sons que nous allons produire. Chez l'homme, le courant d'air provenant des poumons fournit l'énergie nécessaire pour la production des sons de parole.

3.2. L'articulation des sons

On appelle articulation tout changement de forme du tractus vocal. On distingue deux groupes de sons : les voyelles et les consonnes. La différence entre les deux groupes tient aux types de mouvements articulatoires qui les produisent. Pour les voyelles le passage dans le conduit vocal est laissé libre, alors que pour les consonnes on interrompt ou on réduit le passage de l'air avec la langue ou les lèvres.

Pour simplifier les choses, nous pouvons dire que les voyelles représentent les états stables de la parole, alors que les consonnes correspondent aux interruptions du flux. Nous décrivons l'articulation des voyelles en termes de positions de la langue et des lèvres. Nous produisons les différentes voyelles en déplaçant la langue vers le haut, vers la bas, en arrière ou en avant dans la bouche, et en tirant ou en arrondissant les lèvres.

3.3. La réception des sons de la parole

L'oreille a pour fonction de recevoir les vibrations acoustiques (les sons) et de les convertir en signaux transmissibles par le nerf auditif vers les aires spécifiques du cerveau où ils seront analysés. Notre monde perceptif sonore est le fruit du traitement complexe que notre cerveau applique à ces signaux. Nous appellerons cet aspect de l'audition la réception des sons. L'analyse des sons, qui se produit plus tard dans le processus auditif, sera désignée sous le terme de réception des sons.

Ainsi, l'oreille se divise en trois parties : l'oreille externe, l'oreille moyenne et l'oreille interne. Chacune des parties joue un rôle pour toute information transmise au cerveau. Il a été montré que cette opération est essentiellement une analyse des ondes sonores en fonction de la fréquence de l'intensité et du temps. L'oreille transmet ainsi les informations sur les variations temporelles de l'énergie sonore à certaines hauteurs.

3.4. L'acoustique des sons de la parole

Nous avons vu comment nous produisons les différents sons de parole et comment notre oreille les capte et les analyse. Dans la description proprement dite de ces sons de parole, ils se distinguent des sons purs ou de simples notes de musique. Les sons émis par le tractus vocal se composent d'un certain nombre des sons de différentes fréquences, ou hauteurs, et de différentes intensités. Ainsi le flux de parole est continu, et les sons individuels se

chevauchent en s'affectant mutuellement de façon complexe. Il est donc difficile d'analyser acoustiquement les sons de parole, et de comprendre comment nous percevons la parole si rapidement sans effort.

3.5. Le tractus vocal en tant que filtre acoustique

Nous savons que les différentes configurations du tractus vocal modifient les caractéristiques du bruit produit par les cordes vocales, ceci est dû au fait que le tractus vocal fonctionne comme une chambre de résonance qui renforce et intensifie sélectivement certaines fréquences du bourdonnement initial. Les fréquences renforcées sont déterminées par la longueur et la forme de la chambre de résonance. Ainsi, les fréquences renforcées changent lors des modifications de forme du tractus vocal. On appelle ces fréquences, les fréquences de résonance. Le flux de parole peut être analysé en une série de composantes afin de déterminer les éléments spécifiques constituant chaque son de parole.

Conclusion :

Pour cette analyse on utilise habituellement une machine spéciale qui permet de montrer les variations, au cours du temps, du signal sonore produit par le tractus vocal. Cette machine, le spectrographe sonore, traduit sous forme d'un graphique, le spectrogramme. Il révèle les changements de fréquences et d'intensité en fonction du temps. L'axe vertical représente les fréquences de l'onde sonore des plus basses aux plus hautes. L'intensité est exprimée par la concentration de l'encre sur le papier pour une fréquence donnée.

CHAPITRE 5

PRODUCTION ET RECEPTION DES PHRASES

Introduction

L'étude de la « faculté de langage » chez l'homme requiert, selon bon nombre de spécialistes, la convocation d'au moins trois disciplines distinctes :

- la Linguistique, dont l'objectif réside dans la caractérisation des *propriétés structurales* des langues naturelles, incarnations variées d'une même faculté cognitive propre à l'espèce humaine ;
- la Psycholinguistique, qui vise à l'identification des *processus cognitifs* – si possible *en temps réel* – présidant à la production et à la compréhension des messages verbaux, oraux et/ou écrits ;
- la Neuropsycholinguistique, qui tente de localiser dans le cerveau le *substrat biologique*

1. Production et réception des messages linguistiques

L'essence de la communication linguistique réside dans la transmission d'un contenu de pensée entre un locuteur et un allocataire (ou respectivement un « émetteur » et un « récepteur ». Etant admis que, pour être convertible en un signal acoustique, ce contenu de pensée doit être encodé par le locuteur et que le signal acoustique doit ensuite être décodé par l'allocataire pour reconstruire un contenu de pensée aussi apparenté que possible au contenu initial.

La modélisation qui vient immédiatement à l'esprit prévoit au moins trois niveaux qu'on peut voir comme identiques, parallèles ou symétriques de production et de réception du message :

- Le niveau supérieur est celui de la représentation conceptuelle incluant la motivation communicationnelle du locuteur, c'est-à-dire la composante pragma-sémantique.
- Le niveau médian est celui de la représentation catégorielle (composante lexico-morphologique) et linéaire (composante syntaxique) des signes linguistiques. Ces deux niveaux peuvent être désignés dans les mêmes termes en production comme en réception.
- Le troisième niveau phonétique, le dernier stade de la production consiste en un geste articulatoire (le domaine de la phonétique articulatoire), préparé par la mise en place d'une structure phonologique, tandis que le premier stade de la réception consiste en une opération de reconnaissance de la part de l'allocutaire du geste articulatoire du locuteur (le domaine de la phonétique acoustique) débouchant sur le repérage d'une structure phonologique (en principe identique à la première).

Au-delà du stade de récupération de la structure phonologique, les processus de décodage, c'est-à-dire de reconnaissance des mots et de leur mise en ordre, puis de reconnaissance du contenu de pensée du locuteur véhiculé par le message et de la motivation communicationnelle du locuteur, sont supposés opérer à l'inverse des processus d'encodage.

2. L'approche psycholinguistique de production

La psycholinguistique « écologique » se propose d'étudier les processus de transmission d'un message linguistique « in vivo », c'est-à-dire dans une situation effective d'énonciation, ce qui implique également de prendre en compte l'attitude propositionnelle du locuteur. Dans ce cadre, c'est la face « production » de la communication linguistique qui a suscité dans les années

80 du 20^e siècle les propositions de modélisation psycholinguistique les plus fécondes. Les deux modèles successifs les plus discutés sont ceux de M. GARRETT proposé dès 1976 et définitivement fixé en 1984 et de J.M.W. LEVELT en 1989.

2.1. Modèle de production de M. GARRETT : syntaxe et lexique

Dans ce modèle, la production d'un message linguistique est désignée comme celle des processus inférentiels. Sans doute faut-il entendre par là que le locuteur qui se propose de transmettre un contenu de pensée (propositionnel) met en place le matériau conceptuel source sous forme d'inférences. Le résultat de ces processus primaires est une « représentation au niveau du message », d'ordre pré linguistique et comportant :

- a- au moins un concept d'action, d'événement ou de situation et des protagonistes.
- b- accessoirement la spécification d'un cadre spatio-temporel et d'une attitude propositionnelle (degré de prise en charge du contenu propositionnel par le locuteur).

La composante syntaxique y figure à deux niveaux successifs, d'abord celui des processus logiques et syntaxiques, puis celui des processus syntaxiques et phonologiques.

GARRETT détaille les processus du premier niveau « logique et syntaxique » : par structure fonctionnelle, il faut entendre ici ce qu'on appelle fréquemment « structure argumentale » ou « cadre de rôles sémantiques », par « structure syntaxique » sans doute la hiérarchisation des syntagmes. A ce niveau opère la « sélection lexicale sémantique », dont le choix des signifiés lexicaux et l'assignation du matériel lexico-sémantique aux rôles fonctionnels, c'est-à-dire la répartition des rôles entre les différents

protagonistes figurant dans la proposition. Le résultat de ces processus est une « représentation au niveau fonctionnel » (autrement dit : qui fait quoi ?).

Le second niveau où intervient la syntaxe est celui où sont sélectionnées des structures positionnelles, en d'autres termes l'organisation syntagmatique de la proposition, plusieurs formulations étant susceptibles d'avoir la même représentation au plan supérieur. Cela inclut les opérations de sélection d'une voix, active, passive, moyenne ou factitive. S'agissant du lexique, deux niveaux de traitement sont également spécifiés :

- celui de la définition de l' « enveloppe » sémantique du « futur » mot, non encore choisi (par ex. l'empereur des français au début du 19^{ème} siècle).
- celui de la recherche lexicale proprement dite (choix du « signifiant » par ex. « Napoléon, l'empereur, le corse, le tyran, ... « il », autant de formules alternatives qui, d'ailleurs peuvent coexister, en coréférence anaphorique, dans un discours continu).

Ces deux niveaux de traitement lexical trouvent leur validation psycholinguistique dans l'observation de dissociations dans le comportement verbal de divers patients : l'aphasique n'ayant aucun problème au niveau sémantique (il sait ce qu'il veut dire) mais étant fort gêné dans l'accès aux formes lexicales, comme tout locuteur ordinaire mais avec bien plus d'intensité...

Enfin les processus phonologiques réguliers, expression par laquelle il faut entendre les processus phonatoire en langue, débouchent sur une « représentation au niveau phonétique », laquelle nécessite encore la mise en œuvre des processus de « codage moteur » qui transmettent (correctement ou incorrectement en cas de bégaiement ou de dysphasies ou paraphasies, par

ex.) les instructions articulatoires assurant la conversion de la représentation phonétique en signal de parole.

2.2. Le modèle de production de J.M.W. LEVELT : boucles de rétroaction

L'originalité du modèle de production de LEVELT par rapport à celui de GARRETT est qu'il inclut un mini-modèle complémentaire de réception intitulé « système de compréhension du discours ». Il se distingue du modèle de GARRETT : d'une part il tient compte explicitement de la « situation » (concrètement, de la deixis et de l'attitude propositionnelle du locuteur) et de connaissances encyclopédiques, et surtout il prévoit un contrôle interne à l'opération de conceptualisation, avant toute formulation linguistique. Ce contrôle constitue la première boucle.

Une seconde boucle de rétroaction opère au sein du formulateur entre les deux opérations d'encodage grammatical (produisant la structure de surface) et phonologique (produisant la chaîne prosodique). L'encodage grammatical accède aux lemmas correspondant aux entrées lexicales, tandis que l'encodage phonologique accède aux formes de mots et c'est entre ces deux encodages qu'intervient la boucle de rétroaction.

Une troisième boucle intervient un peu plus bas sur le plan phonétique, mais touchant le « langage interne ». Elle débouche sur le « système de compréhension du discours » et suppose la capacité de reconnaître avant l'opération d'articulation que la forme phonétique du mot (phonétique, incluant éventuellement des clitiques) va être incorrecte.

Enfin la quatrième boucle, proprement audio-phonatoire, concerne l'écoute du message en cours d'articulation. Elle opère particulièrement en

cas de production d'un lapsus linguae, par ex. « C'est une liaison...pardon une lésion dangereuse.

3. Le lexique mental

Les recherches menées en psycholinguistique nous éclairent sur la manière dont les mots pourraient être stockés dans la mémoire de chaque individu. Ces données sont à la base de tous les environnements d'apprentissage du lexique, et de tous les systèmes cherchant à représenter des processus mentaux : la notion d'hypertexte est aussi basée sur ce principe, et c'est pourquoi elle est souvent utilisée en environnements d'apprentissage.

3.1. L'organisation du lexique mental

Les recherches en psycholinguistique montrent que les mots ne sont pas disposés au hasard, sans aucun lien entre eux, dans notre mémoire. Le nombre considérable de mots dont dispose chaque être humain suppose un classement performant et systématique. Un empilement en vrac dans la mémoire ne pourrait pas expliquer les performances étonnantes de chacun en matière de vitesse de reconnaissance et de production des mots.

Il ne faut pas penser non plus que les mots d'une langue sont organisés par ordre alphabétique comme pour un dictionnaire et qu'elles couvrent la réalité d'une manière régulière. Si le rangement des items lexicaux était alphabétique, on s'attendrait à ce que les lapsus fassent apparaître des mots proches alphabétiquement de ceux qui devraient normalement être produits. Or ce n'est pratiquement jamais le cas. Mais la différence entre dictionnaire et lexique mental ne s'arrête pas là. Elle est bien plus profonde. En effet, on peut constater que les quantités d'informations de part et d'autre ne sont pas

comparables. Le lexique mental contient de loin bien plus d'information que tout dictionnaire. Une foule de détails ne sont pas considérés car les dictionnaires sont inévitablement limités et ne peuvent pas contenir tous les détails possibles sur chaque mot. HUDSON (1984, cité par Selva (1999)) remarque : « *Il n'y a pas de limite à la quantité d'information détaillée... qui peut être associée à un item lexical. Les dictionnaires existants, même les plus gros, ne peuvent spécifier les items lexicaux que de manière incomplète.* »

Les résultats des recherches montrent que les mots du lexique sont plutôt proches des pièces d'un « puzzle » qui s'emboîtent les unes dans les autres et qui se conçoivent les unes par rapport aux autres. Les choses ne sont pas si simples car il peut y avoir plusieurs mots pour exprimer une même notion tandis que d'autres concepts ne sont pas lexicalisés. Il y a parfois recouvrement de sens lorsque plusieurs mots ont un ou plusieurs traits en commun.

3.2. Modèles de cohabitation des mots

Beaucoup de modèles essayant d'expliquer ces cohabitations des mots dans le lexique mental ont été proposés, mais l'ensemble converge vers deux grands types de théories : (Selva, 1999).

- Les « atomic globule theories », ces premières théories affirment que les mots sont construits à partir d'un ensemble commun d'« atomes de sens » (en fait de primitives sémantiques) et que les mots reliés possèdent plusieurs atomes en commun.
- Les « cobweb theories », ces secondes théories considèrent que si les mots sont reliés entre eux, c'est à cause de l'existence de liens créés par les locuteurs. D'un côté, les mots sont vus comme un assemblage de

morceaux élémentaires, de l'autre ils sont considérés à part entière avec leurs caractéristiques et formant un réseau (théories des toiles verbales).

Même si le consensus n'est pas total, les chercheurs se tournent désormais davantage vers le deuxième type de théories, car l'association de mots dans la mémoire a pu être mise en évidence tandis qu'aucune expérimentation n'a montré de façon concluante l'existence des primitives sémantiques.

BOGAARDS (1994, pp. 71), fait remarquer que ce ne sont pas véritablement les mots qui sont liés entre eux mais leurs lexies, c'est-à-dire des éléments ayant une unité certaine au niveau sémantique. Ainsi, les toiles verbales sont organisées selon des critères exclusivement sémantiques. Les mots sont principalement rangés en champs sémantiques et liés entre eux par des relations plus ou moins fortes suivant leur nature.

L'étude des lapsus montre aussi que très fréquemment un mot est remplacé par un autre de même catégorie grammaticale. Sémantique et syntaxe sont donc indissociables.

Il semble que les mots soient stockés comme un tout à part entière et non pas décomposés en affixes et bases et recomposés lors de la compréhension ou de la production du discours. Néanmoins, pour les mots décomposables ou fléchis d'une manière régulière, il semble que les marques de flexion ne sont pas stockées avec le mot mais ajoutées dans le feu du discours.

4. Le système mental, ses principes et le temps

A chaque instant, nous exprimons nos idées dans des phrases, et nous laissons avec plus ou moins de justesse les mots représenter nos pensées. La

manière dont nous exprimons nos pensées, dans les mots, et dont nous saisissons celles des autres, repose sur des principes psychologiques complexes qui ne sont pas encore parfaitement compris. Nous allons essayer de présenter certains de ces principes en considérant les mécanismes de la syntaxe.

Quand nous écoutons quelqu'un parler, ses ne restent pas en suspens dans l'air, comme les mots imprimés sur une page : ils disparaissent aussi rapidement qu'ils sont apparus. Nous n'avons pas cette chance dans la compréhension de la parole, de pouvoir revenir en arrière et scruter les mots, comme nous le ferions avec les mots écrits. Même si nous pouvions retenir tous les mots de la phrase sans faire de prévisions sur leurs relations, nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre jusqu'à la fin de la phrase, au risque de manquer quelque chose d'important au début de la phrase suivante. Dans les conditions normales, les mots et les phrases arrivent rapidement, et si nous voulons capter le message sans rien omettre, nous devons aussi les traiter rapidement et efficacement.

Nous allons présenter l'hypothèse selon laquelle le locuteur et l'auditeur utilisent inconsciemment leur connaissance grammaticale d'une façon très rapide. Nous supposons ainsi que la grammaire est une partie intégrante de l'équipement psychologique indispensable à la compréhension et la production de la parole. Nous pouvons imaginer la grammaire comme une sorte de carte mentale : nous pouvons voir tout l'ensemble d'un coup et nous pouvons aussi utiliser la carte pour guider notre parcours ' dans le temps). Les locuteurs peuvent utiliser cette information d'une manière et les auditeurs d'une autre.

4.1. L'ordre et la structure des phrases

C'est Noam CHOMSKY (1957) qui a introduit la notion des règles transformationnelles, accordant à chaque phrase deux structures et deux ordres simultanément. La première structure, connue sous le nom de structure profonde, fournit l'ordre simple des éléments de la phrase : sujet, verbe, objet... La seconde structure, la structure de surface, résulte de l'opération des règles qui transforment la structure profonde initiale. L'idée principale est la suivante : il existe un ordre de base, et tous les ordres possibles, acceptables, dérivent systématiquement de cet ordre de base. Le système de dérivation peut être décrit par des règles.

4.2. Le temps de la grammaire

Il y a deux types de description :

- D'une part, l'auditeur analyse la phrase de gauche à droite pour le français, en faisant des prédictions sur la structure qui va suivre.
- D'autre part, dans le paragraphe précédent, nous remarquons que le concept grammatical de transformation peut résoudre le problème de la diversité des ordres possibles.

Alors, comment ces deux systèmes : l'analyse de phrase et la grammaire agissent-ils l'un sur l'autre ? L'hypothèse la plus probable est que l'auditeur utilise les transformations pour prédire ce qui va suivre dans une phrase. Les transformations ne sont pas décrites en terme de temps, elles s'appliquent à toute la phrase à la fois.

Sans entrer dans les détails, nous pouvons résumer les différentes opérations dans les points suivants :

- Nous devons distinguer une grammaire (ce qu'une personne sait de la structure de sa propre langue) et la perception des phrases (la façon dont les gens comprennent réellement les phrases). Une grammaire est

abstraite et intemporelle, alors que la perception des phrases se produit en temps réel.

- La perception des phrases utilise la grammaire dans son fonctionnement inconscient. Il faut donc examiner l'interaction de ces deux aspects du langage.
- Lorsque nous percevons des phrases, nous prenons des décisions sur ce que nous entendons à partir d'une information incomplète. Ce que nous entendons se produisant en temps réel, nous nous appuyons plus sur le contexte antérieur que sur le contexte postérieur pour décider. Les phrases dans lesquelles le contexte postérieur nous oblige à modifier notre interprétation, sont plus difficiles à comprendre.
- Nos décisions sur la signification des phrases découlent de notre connaissance de la structure des phrases, et en particulier, des constructions associées aux verbes.

4.3. Les infinis psychologiques

La notion de grammaire, telle que nous l'avons développée, est à la fois infinie et limitée, ce qui est apparemment paradoxale. C'est justement cette double caractéristique qui permet de représenter un système infini à l'intérieur d'un esprit qui est lui-même fini.

Nous supposons que le système mental se réalise, d'une manière ou d'une autre, dans le cerveau, et le cerveau doit être fini, puisqu'il est contenu dans la boîte crânienne, dont la simple observation montre qu'elle est finie, (c'est-à-dire que le cerveau occupe un espace limité).

Conclusion :

L'identification des mots et les relations syntaxiques qu'ils entretiennent entre eux, sont certes nécessaires mais loin d'être satisfaisantes pour cerner le

sens d'un énoncé. Pour construire le sens, deux facteurs vont à l'encontre d'une éventuelle facilité de la tâche : d'un côté, la rapidité du processus de compréhension rend toute tentative d'introspection impossible ; de l'autre, la nature polysémique de nombreux mots exige un effort de sémantisation plus poussé que le simple fait d'identifier des morphèmes.

TRAVAUX DIRIGES

TD 1 : En vous inspirant du cours « acquisition du langage, expliquer le passage suivant :

L'enfant est un créateur actif du langage et non un apprenti passif.

TD 2 : A partir du passe suivant, expliquez les différentes étapes de l'acquisition du langage en vous appuyant sur des exemples précis :

Les habiletés de communication d'un enfant commencent à apparaître dès le début de sa vie. Durant ses 12 premiers mois, le bébé apprend à communiquer et découvre les sons de sa langue. Il s'entraîne d'ailleurs à les utiliser lorsqu'il fait « aaaa », puis « bababa ». Peu à peu, il comprend des mots, puis il commence à parler.

TD 3 : Faites les distinctions suivantes :

- Linguistique / sociolinguistique/ psycholinguistique
- Psychologie du langage / Psycholinguistique
- Production /Perception
- Les troubles fonctionnels / Les troubles structurels
- Dysphasie/ Dyspraxie/ Dyslexie/ Aphasie

TD 4 : Nommez les phénomènes psycholinguistiques ou concepts suivants.

- Elle vise l'identification des processus présidant à la production et à la compréhension des messages verbaux, oraux et/ou écrits

- Etude scientifique des faits psychiques, ensemble de manières de penser, de sentir et d'agir qui caractérisent une personne
- Phase de simplification phonétique des mots sous forme d'omission chez l'individu
- Perturbation du flux et du rythme de parole qui est souvent associée à des manifestations motrices.
- Un déficit de la conscience phonologique qui se manifeste par une difficulté à manipuler les sons qui composent les mots
- Quand un individu perd totalement ou partiellement la capacité de communiquer par le langage, c'est-à-dire de parler et/ou de comprendre ce qu'on lui dit.

TD 5 : Développez en quelques lignes chacun des sujets suivants :

- L'acquisition du langage
- Les troubles du langage
- Le lexique mental
- Production et perception du langage

TD 6 : En vous appuyant sur le passage ci-dessous, faites une recherche dans laquelle vous citez les points de divergence entre les deux courants :

Les deux conceptions de la genèse de la pensée et du langage sont opposées: l'innéisme de Chomsky et le constructivisme de Piaget. Selon Chomsky, il existe des compétences mentales innées, inscrites dans le cerveau de l'homme, qui expliquent notamment ses capacités linguistiques universelles. Piaget soutient que les capacités cognitives de l'humain ne sont ni totalement innées, ni totalement acquises. Elles résultent d'une construction progressive où l'expérience et la maturation interne se combinent

TD 7 : Etudiez le développement du langage oral dans le texte ci-dessous :

Le développement du langage ne se fait pas au jour près et varie d'un enfant à l'autre. Les étapes de cette évolution suivent toutefois une chronologie relativement constante :

- Dès la naissance, le nouveau-né montre un intérêt privilégié pour la voix humaine et il peut différencier des sons. Dès les premières semaines, il est capable de varier ses cris en fonction de son état (faim, douleur, appel...) Ces sons se diversifient progressivement pour aboutir, vers le 6^e mois, à un véritable jeu avec l'environnement : le babillage [ba ba ba].
- À partir de 6 mois, des syllabes articulées apparaissent. Elles prennent progressivement leur place en réponse au langage environnant, aidées par des éléments de communication non verbale (regard, puis sourire, enfin pointer du doigt). Le babillage se diversifie [ba da ba] et se rapproche des premiers mots.
- Après l'âge d'1 an environ, on parle de phase linguistique pour désigner l'apparition des premiers mots. D'abord formés d'une seule syllabe et associés à certains objets ou situations, ils se multiplient à une vitesse extrêmement variable d'un enfant à l'autre.
- Entre 18 et 24 mois, l'enfant utilise des mots-phrases dont la signification varie suivant le contexte et l'intonation. [balle] pourra ainsi signifier "donne la balle" ou "c'est ma balle". C'est en général le stade auquel l'enfant apprend plusieurs mots chaque jour : on parle de période d'explosion lexicale.
- Vers la deuxième année apparaissent les premières ébauches de phrases. Comprenant deux mots au début, elles deviennent progressivement plus complexes. L'enfant utilise "moi" pour parler de lui.

- Vers 3 ans arrivent les phrases à trois éléments (sujet, verbe, complément). C'est également à cet âge qu'apparaît le "je", qui marque une étape importante dans l'affirmation de l'identité propre de l'enfant.

TD 8 : Développez le retard de langage chez l'enfant dans le texte ci-dessous :

L'élément essentiel est le retard d'apparition de la première phrase (après 3 ans), suivi d'un « parler bébé » prolongé. Ce retard de langage concerne surtout l'expression :

- le vocabulaire est pauvre, des mots sont oubliés et les mots de liaison ne sont pas utilisés (dans, parce que...),
- la syntaxe est rudimentaire,
- le style est télégraphique : par exemple "papa voitu" signifie "papa est parti en voiture",
- les verbes ne sont pas conjugués, laissés à l'infinitif,
- les pronoms personnels (je, tu, il...) ne sont pas employés.

Ceci aboutit quelquefois à un véritable jargon reconnu uniquement par les proches. La compréhension est relativement préservée, mais souvent moins bonne que celle des enfants du même âge. L'évolution est généralement favorable, mais quelquefois lente.

BIBLIOGRAPHIE

- AUROUX, S., *La logique des idées*, Paris, 1993
- AUROUX, S., *Les embarras de l'origine des langues*, Marges Linguistiques N°11, 2006.
- CARON, J., *Précis de psycholinguistique*, P.U.F, Paris, 1989
- CHOMSKY, N., *La nouvelle syntaxe*, Le Seuil, Paris, 1987.
- CHOMSKY, N., *Le langage et la pensée*, Payot, Paris, 1969b
- CHOMSKY, N., *Réflexions sur le langage*, Flammarion, Paris, 1981
- CHOMSKY, N., *Règles et représentations*, Flammarion, Paris, 1985
- DESAGULIER, G., *Modélisation cognitive de la variation et du changement linguistiques : étude de quelques cas de constructions émergentes en anglais contemporain*, Thèse de l'Université de Bordeaux 3, 2005.
- DOMINICY, M., *Le programme scientifique de la grammaire générale*. In Sylvain Auroux (ed.), *Histoire des idées linguistiques*, Mardaga, Liège, 1992
- FODOR, J.A., *La modularité de l'esprit*, Minuit, Paris, 1986
- NESPOULOUS, J.L. et al, *La compréhension du langage par le cerveau/esprit humain : du rôle insuffisant de l'aire de Wernicke*. In Rééducation orthophonique, N°223, 2005.
- NESPOULOUS, J-L., *Linguistique, pathologie du langage et cognition. Des dysfonctionnements langagiers à la caractérisation de l'architecture fonctionnelle du langage* », in C. Fuchs (éd.) *La linguistique cognitive*, Ophrys, Paris, 2004